

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique.**

Université Abderahmane Mira de Béjaia



Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département d'Histoire et Archéologie

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Histoire.

Spécialité : Histoire de la résistance et du mouvement national.

Thème

**La lutte syndicale au sein des centrales
métropolitaines de 1945 à 1956.**

Réalisé par :

Feryal KARBACHE

Ouanza BEHLOUL

Encadré par :

Pr. Mahmoud AIT MEDDOUR

Année universitaire : 2022/2023

Dédicaces

Afin d'être reconnaissante envers ceux qui m'ont appuyée et encouragée à effectuer ce travail de recherche, je dédie ce mémoire à :

En tout premier lieu, je remercie Dieu, tout puissant, de m'avoir donné la force pour survivre, ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à celle qui m'a mis au monde, à la prunelle de mes yeux, mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celle qui ne cesse de m'élever vers le haut, celle qui s'est toujours sacrifiée pour me voir réussir, pour m'avoir soutenu moralement jusqu'à ce jour, pour son amour, et ses encouragements, à toi ma mère. A mon père, sans lui je ne serai pas ou j'en suis aujourd'hui. Que ce travail soit pour vous, un faible témoignage de ma profonde affection et tendresse. Puisse Dieu le tout puissant, vous préserver et vous accorder santé, longue vie et bonheur éternel.

Une dédicace toute particulière à ma très chère amie Mélissa, je ne peux trouver les mots justes et sincères pour exprimer mon affection et mes pensées, tu es pour moi plus qu'une amie sur qui je peux compter. En témoignage de l'amitié qui nous unit et des souvenirs de tous les moments que nous avons passés ensemble, je vous dédie ce travail et je vous souhaite une vie pleine de réussite et de joie.

A mon binôme et mon directeur de recherche, qui m'ont aidé à apporter ces réflexions sur mon plan de travail et qui m'ont fourni toutes les documentations nécessaires.

Feryal

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail tout d'abord à mes chers parents, qui m'ont permis d'avancer, grâce à leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leur prière tout au long de mes études.

A mes chers frères (Nassim et Amine) pour leur encouragement et leur soutien moral et mes adorables sœurs (Amel et Sonia).

A toute ma grande famille et ma copine Katia bourdjah mes neveux (Anis, Mohammed, Adem et Yacine) et ma nièce (Imen) sans oublier mon binôme Feryal.

Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'accomplissement de ce travail.

"Je vous aime"

Ouanza

Remerciements

Avant de commencer la présentation de ce travail, on profite l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet de fin d'études.

On remercie Dieu le tout puissant et le Miséricordieux d'avoir guidé nos pas et éclairé notre pensée, ainsi de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de réaliser ce mémoire.

Tout d'abord, nos vifs remerciements sont adressés à nos parents, grâce à leurs tendres encouragements et leurs grands sacrifices, ils ont pu créer le climat affectueux et propice à la poursuite de mes études.

Puis, nos sincères remerciements s'adressent à notre Professeur Mahmoud Ait Meddour qu'on a eu l'honneur d'avoir comme directeur de recherche, qui nous a accompagné de près durant tout ce travail et pour ses judicieux conseils, sa disponibilité, son guidage et ses suggestions pertinentes qui ont contribué à alimenter nos réflexions.

Nous remercions madame Ouadjani Ouardia responsable de niveau, pour son suivi et son aide

On exprime toute notre gratitude et nos remerciements aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'examiner ce travail de recherche.

Enfin, toute notre gratitude, toute notre reconnaissance à nos frères, et soeurs, les tantes maternelles, ainsi que nos amies qui nous ont toujours soutenus et encouragés au cours de la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions par ailleurs toute personne qui nous a fait découvrir et aimé la spécialité de l'histoire de la résistance et du mouvement national.

Merci à tous et à toutes.

Liste des abréviations

AML: Les Amis de Manifeste et de la Liberté

AOM : Archive d'Outre Mer

CCSA: Comité De Coordination Syndicale Algérien

CGT: Confédération Générale de Travail

CIA: Central Intelligence Agency (l'Agence Centrale des Renseignements)

CGTT: Confédération générale des travailleurs Tunisiens

CGTU: Confédération Générale de Travail Unitaire

CGTU: Confédération Générale des Travailleurs Unifiés

CISL: Confédération Internationale des Syndicats Libres

CFTC: Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CCSCA: Comité de Coordination des Syndicats Confédérés en Algérie

CNR: Conseil National de la Révolution (messaliste)

CNRA: Conseil National de la Révolution Algérienne

FSM: Fédération Syndicale Mondiale

FLN: Front de Libération Nationale

FTEC: Fédération des Travailleurs de l'Education et de la Culture

ENA: Etoile Nord-Africaine

FO: Force Ouvrière

FP: Front Populaire

MAE: Ministère des Affaires Étrangères

MNA: Mouvement National Algérien

MTLD: Mouvement De Triomphe des Libertés Démocratiques.

PDG Président Directeur Général:

PPA: Parti du Peuple Algérien

PTT: Poste Télégraphe et Téléphone

PCA: Parti Communiste Algérien

RFMA: Rassemblement Franco-Musulman Algérien

SI: Syndicats Indépendants

SFIO: Section Française de l'Internationale Ouvrière

UDMA: Union Démocratique du Manifeste Algérien

UGSA: Union Générale Des Syndicats Algériens

UGTA: Union Générale des Travailleurs Algériens

UGEMA: Union Générale des Étudiants Musulmans Algériens

USTMA: Union Syndicale des Travailleurs du Maghreb Arbe.

Uléma: Association des Oulémas Musulmans Algériens

Liste des annexes

Numéro	Titre	Page
01	Annexe I : Tableau des caisses d'allocation familiales en Algérie 1949-1951.	67
02	Annexe II : Evolution des adhérents de la CGT.	68
03	Annexe III : Le taux des travailleurs musulmans et européens dans la FO en 1953.	69
04	Annexe IV : La route à suivre pour faire obtenir les revendications des travailleurs	70
05	Annexe V : Extrait de la situation (chômage) à Bejaia. Abdel Madjid Ourabah	71
06	Annexe VI : Congrès du commerce et de l'industrie en Algérie. Exposé général de la situation économique de l'Algérie par Louis Morard. President de la région économique d'Algérie.	72
07	Annexe VII : La production des céréales en 1947	73

Liste des figures

Numéro	Titre	Page
01	Figure I : Union nationale des caisses d'allocation familiales (France). Information sociale (Paris 1947). 15/07/1952, P17	65
02	Figure II : les grandes grèves de 1947-1948	66

Introduction

Notre thème de recherche traite la lutte syndicale au sein des centrales métropolitaines, qui a pour objet d'étudier le mouvement ouvrier dans l'Algérie coloniale vers la fin de la seconde guerre mondiale de 1945 jusqu'à 1956. Cette période est marquée par d'importantes luttes ouvrières au sein des centrales métropolitaines. Après la deuxième guerre mondiale, les travailleurs ont cherché à améliorer leurs conditions de travail et à obtenir des droits et des avantages sociaux plus importants. La lutte syndicale des ouvriers algériens s'est finalement associée à la lutte politique pour l'indépendance nationale, conduisant à la création de syndicats autonomes et à l'émergence de leaders syndicaux, face aux obstacles et à la discrimination, et de leur engagement à se libérer du colonialisme Français. La deuxième guerre mondiale a été une période clé, où les travailleurs ont été confrontés à des difficultés accrues, mais qui a également renforcé leur détermination.

L'intérêt du sujet évoque la lutte syndicale après la deuxième guerre mondiale, pour voir la situation de la classe ouvrière, et démontrer le combat des syndicalistes algériens.

Nous avons choisi ce thème pour de diverses raisons :

Objective :

- Retracer les différents défis des ouvriers algériens pour faire face aux forces coloniales.
- La contribution de la classe syndicale dans le mouvement national au temps de 1945-1956.

Subjectives :

- La disponibilité de la matière scientifique au niveau de notre bibliothèque universitaire.
- Faire connaître le rôle des ouvriers algériens dans le mouvement national après 1945.

D'importantes études ont été consacrées au syndicalisme en Algérie, en particulier celles de Nora Benallègue intitulées "Algérie : mouvement ouvrier et question nationale 1919-1954". Ces recherches examinent le rôle et la place du mouvement ouvrier à l'époque de la société coloniale en développement, jusqu'à la veille de la guerre de libération nationale, cette période, la syndicalisation a été un enjeu majeur. Les travailleurs ont activement cherché à renforcer les syndicats et à accroître leur influence au sein des principales organisations syndicales. Cette recherche a mis en évidence la série des grèves menées pour protéger leurs droits syndicaux et revendiquer la reconnaissance des syndicats ainsi que la possibilité de

négoier collectivement les conditions de travail. En mettant en lumière les acteurs sociaux, les actions. Ces travaux ont été une référence incontournable pour notre propre recherche. De plus, la recherche de notre professeur Mahmoud Ait Meddour, intitulée "Le mouvement ouvrier en Algérie pendant l'ère coloniale 1830-1962 : entre luttes sociales et combat libérateur", aborde également cette thématique de manière approfondie et scientifique. Cette étude met en évidence la détermination des travailleurs algériens qui ont persévéré dans leur lutte pour leurs droits et pour l'amélioration de leurs conditions de travail. La guerre de libération nationale a joué un rôle catalyseur en intensifiant leur mobilisation et leur prise de conscience de classe, les conduisant à former un syndicat autonome et uni. Cependant, les divisions politiques et idéologiques ont entravé les efforts visant à consolider et à coordonner les différentes forces de libération et les syndicats existants.

La politique coloniale en Algérie dans le domaine du travail et de l'emploi, comme le nombre d'heures de travail, les salaires qui ne sont pas égaux à ceux des Français, le déni d'emploi dans de nombreux secteurs, et les droits jouit dans la sécurité sociale, étaient les raisons qui ont incité les travailleurs algériens à adhérer à des syndicats. La politique d'exclusion des Algériens des postes administratifs a conduit, à son tour, au contrôle de l'Algérie par les colons. Le colonialisme a monopolisé tout de même la presse et la politique intérieure, ce qui a conduit de plus la confiscation des terres et la perte des droits du peuple algérien. En conséquence, il a été privé d'environ 90% des emplois administratifs dans son pays. Sous prétexte de réorganiser à nouveau l'administration, après que les Algériens aient été paysans propriétaires fonciers à l'époque ottomane, la plupart d'entre eux à l'époque coloniale sont devenus des travailleurs dont les droits ont été niés, donc la plupart des Algériens sont devenus des travailleurs ou des *Khemmes*¹ chez les colons ou les grands propriétaires algériens et dont la situation est similaire aux *serfs*² du moyen âge.

La lutte des ouvriers algériens entre les années 1945 et 1956 s'est déroulée au sein des centrales syndicales métropolitaines. Ce mouvement syndical s'est associé à la lutte menée par les différentes tendances politiques du mouvement national algérien pour se libérer du colonialisme français. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les ouvriers algériens ont été confrontés à de nombreux obstacles dans tous les secteurs, et malgré les tentatives répétées

¹ - Khemmes : c'est un paysan agricole, se consacrant à la culture et à l'agriculture d'un champ. Il s'entend avec le propriétaire des terres concernant sa part de la récolte. On l'appelle "Al-Khammas" (Le Cinquième) car il reçoit un cinquième des bénéfices, c'est-à-dire 1/5 des ventes des produits agricoles ou de certaines têtes de bétail.

² -Serf : Personne ne qui était attachée à une terre et dépendait d'un seigneur, au Moyen Age.
Synonyme : paysan

des travailleurs de revendiquer leurs droits, le gouvernement de gauche a constamment entravé leurs efforts. Cela a contribué pour renforcer le mouvement politique algérien après 1945.

La lutte des ouvriers algériens au sein des centrales syndicales métropolitaines a été marquée par des différences significatives de préoccupations et de situations entre les travailleurs européens et les travailleurs algériens, exacerbées par des enjeux raciaux. Ces divergences ont créé des tensions internes et entravé l'unité des travailleurs. Malgré cela, certains militants ont cherché à surmonter les divisions raciales et ont œuvré pour renforcer la solidarité entre les travailleurs. Cette lutte témoigne de la résilience des ouvriers algériens face à l'oppression et de leur détermination à obtenir justice sociale et émancipation.

Donc notre problématique principale tourne autour de la position des travailleurs au sein des centrales métropolitaines et le climat et les enjeux de leur lutte. Et de cette problématique, ressortent les sous-problématiques suivantes :

- Qu'est ce qui a poussé les travailleurs algériens à intégrer massivement les centrales syndicales françaises ?
- Quelle était la raison derrière la politique répressive des autorités coloniales envers les travailleurs algériens par rapport aux travailleurs européens ?
- Quelle était la situation des ouvriers algériens au sein de la Confédération Générale des Travailleurs ?
- Est-ce que les travailleurs européens s'intéressaient-ils aux préoccupations des travailleurs algériens ?
- Quelles sont les conséquences des mouvements de grève menés par les travailleurs ?

La méthodologie de recherche

Pour mener à bien notre travail, nous nous sommes appuyés sur les archives d'Outre Mer d'Aix en Provence, et quatre livres notamment qui sont : Nora Benallègue " Algérie : Mouvement ouvrier et question Nationale 1919-1954", Mahmoud Ait Meddour, intitulée "Le mouvement ouvrier en Algérie pendant l'ère coloniale 1830-1962 : entre luttes sociales et combat libérateur", Nasser Djabi "Kaidi Lakhdar : Une histoire du syndicalisme algérien.

Entretiens”, Boualem Bourouiba “Les syndicalistes algériens : Leur combat de l’"éveil à la libération 1936-1962”. Quant à la méthodologie de travail nous avons suivi les approches suivantes :

- La méthode descriptive : pour décrire la situation des ouvriers algériens en France et en Algérie après la fin de la deuxième guerre mondiale.
- La méthode comparative : pour comparer les conditions de vie des travailleurs algériens avec celle des travailleurs français dans ; les salaires, postes occupés, et les droits jouit sur le plan social et politique.
- La méthode critique : relate sur les conditions de travail des Algériens en mentionnant les risques et les différents obstacles rencontrés par les travailleurs algériens après la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu’à 1956.

Pour réaliser notre recherche, nous avons divisé notre travail en quatre chapitres :

Le premier s’intitule : La situation des Algériens après la deuxième guerre mondiale, le deuxième chapitre : La lutte syndicale entre 1945-1947 : reprise de l’activité syndicale. Le troisième chapitre : La vie syndicale en Algérie après la scission (1947 – 1950). Le quatrième chapitre : La lutte syndicale 1950-1956 : De l’algérianisation massive de la CGT vers la création des centrales syndicales nationales.

Pour mener à terme notre recherche, nous avons rencontré quelques difficultés. Nous mentionnons entre autres : L’indisponibilité des études académiques (les mémoires de fin de cycle : Master, Doctorat...) en langue française, ce que nous a coûté comme double travail en matière de traduction et d’interprétation dans notre recherche, Un large choix en matière de données scientifiques reçu durant la recherche ; ceci nous a perturbés pour s’organiser d’avantage en terme de stocker les données car ce thème est de grand échelle « historique, sociologique, anthropologique ».

Chapitre I

La situation des Algériens après la deuxième guerre mondiale

Vers la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Algérie avait subi un recul et une détérioration la plus marquante de son histoire en termes de conditions de vie sociale, économique et politique touchant les Algériens en général et la classe ouvrière en particulier.

1. La situation économique

1.1 L'Agriculture

Le secteur agricole avait été parmi les secteurs les plus touchés par la deuxième guerre mondiale. Selon un rapport sur l'évolution économique et sociale en Algérie, Le premier élément qui a bouleversé ce secteur avait été la rarefaction de la main d'oeuvre agricole.

« La main d'oeuvre : La guerre avait raréfié la main d'oeuvre, mais la constante progression démographique permit rapidement à la population rurale algérienne de retrouver son importance et l'agriculture est à même de pourvoir à ses besoins de main d'oeuvre non spécialisée pour tous ses travaux, Toutefois, devant le manque d'ouvriers agricoles spécialisés nécessaires à l'arboriculture et à la viticulture, les pouvoirs publics se sont attachés à promouvoir la formation professionnelle spécialisée ; il faudra néanmoins, encore plusieurs années pour que le nombre des ouvriers spécialisés ainsi formés corresponde aux besoins du marché. Le machinisme agricole : En 1945, l'agriculture algérienne avait dû réduire ses superficies cultivées, car elle manquait d'engrais et de machines agricoles. Depuis 1945, le chiffre des quantités d'engrais de différentes natures utilisées n'a cessé de s'accroître...³: »

Ci-joint le tableau qui explique la situation :

(En tonnes)

Année	Azote	Acide phosphorique	Potasse
1948-1949	5500	19000	13000
1949-1950	7500	15600	14500
1950-1951	8500	20000	16400
1951-1952	8000	22000	13500

Source : AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 03

³ - AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 03

Ce que l'on peut voir sur ce tableau, c'est que les autorités françaises ont consommé plusieurs tonnes d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, afin d'améliorer le sol et de le rendre adéquat à une viticulture répondant aux besoins du marché entre 1948 et 1952. Utiliser des machines agricoles et une main d'oeuvre qualifiée afin de produire les meilleurs vins, et cela fait partie de l'agriculture moderne avec des rendements élevés afin de relancer son économie.

Sur ce volet, la situation était catastrophique, selon John Richard du quotidien l'Echo d'Alger, où il a décrit la situation après avoir interviewé quelques officiels en Algérie, d'après Ait meddour la situation se résume comme suit :

« Un pays riche en huile mais ses habitants souffrent en manque de cette matière, un pays riche en laine, mais qui ne produit pas ses vêtements, un pays riche en charbon et fer, mais souffre du manque d'infrastructures, un pays avec ses côtes longues, ses ports et ses marins, mais il ne possède aucun atelier de réparation navale. À vrai dire, un pays riche en matière première, privé par notre monde d'infrastructures. La confiscation des terres agricoles s'est répercutée négativement sur les paysans, la superficie possédée par ses derniers ne représente que quarante mille hectares soit 1/10 de la superficie totale. Et toutes les politiques instaurées par l'état français pour améliorer ce secteur étaient vouées à l'échec » (Ait meddour, 2013 : 41)

Depuis 1880, la filière viticulture commence à apparaître ce qui a causé un déséquilibre de la société algérienne. Des déséquilibres régionaux à cause de la propagation de cette culture dans des régions au détriment des autres cultures notamment les céréales. On évoquant aussi le système d'irrigation des vignes ce qui a répercuté négativement sur l'élevage. (Ait meddour, 2013 : 42)

La dépendance des Algériens vis-à-vis de l'agriculture simple, qui se traduit par la culture des figes, du blé et des olives avec des moyens simples, et l'entrée du colonialisme français et l'épuisement des richesses des Algériens et l'usurpation des terres fertiles et l'imposition d'une nouvelle culture, qui est la culture de la vigne. D'où apparaisse le manque de cultures agricoles qui répondent aux besoins du citoyen algérien.

1.2 L'industrie

Le secteur industriel était également sous le contrôle des colons. Le colonisateur avait privé les Algériens de l'industrie de transformation, en se concentrant sur l'industrie extractive

des matières premières. De plus, elle a monopolisé les ressources excédentaires en Algérie, telles que les richesses minérales comme le phosphate, le charbon, ainsi que les cultures de liège et d'alfa.

Après avoir vécu les ravages de la Seconde Guerre mondiale, il était impératif de décentraliser le potentiel économique français. Cette démarche visait à garantir la stabilité économique de l'Algérie en cas de crises dans les communications ou les échanges. De plus, il était essentiel d'assurer le plein emploi de la main-d'œuvre algérienne. Ces motivations ont donc conduit à la décision d'industrialiser l'Algérie. En parallèle des efforts déployés dans le domaine de l'énergie et des mines, des mesures ont été prises pour augmenter la capacité de production des industries existantes avant 1938. De plus, de nouvelles branches industrielles ont été créées dans le cadre d'un plan d'industrialisation⁴.

En 1944, la décision a été prise de construire des industries légères pour répondre aux besoins de la société algérienne pendant la Seconde Guerre mondiale, en se concentrant sur les industries traditionnelles artisanales qui étaient très actives, notamment dans les grandes villes, telles que le textile, le cuivre, la menuiserie et le tannage du cuir, qui se transmettaient de père en fils... De même, les moulins et les pressoirs d'huile d'olive, qui sont deux industries traditionnelles similaires à l'industrie mécanisée, le premier fonctionnant avec l'eau des rivières et le second étant actionné par des animaux. (Al Sanoussi, 2013 : 718)

De plus, la colonisation française a continué à détruire l'industrie en transportant les minéraux bruts de l'Algérie vers la France pour les ramener transformés en Algérie, pour deux raisons :

- Maintenir le peuple algérien dans l'ignorance et l'obscurantisme, afin qu'il ne perçoit pas l'efficacité du domaine industriel, dans le cadre de la politique de dénigrement.
- Laisser place à ses propres entreprises monopolistiques pour ramener les produits métalliques transformés en Algérie et les vendre à des prix exorbitants. (Al Sanoussi, 2013 :719)

À cette époque, l'Algérie connaissait plusieurs problèmes et une détérioration dans divers domaines, notamment dans le secteur industriel. Malgré la possession de ressources premières précieuses, la colonie française n'a entrepris aucun investissement au service des

⁴ - AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 25

intérêts de l'Algérie, mais cherchait uniquement à satisfaire les besoins et intérêts de la métropole.

En dépit de ses richesses minières, l'Algérie a été privée d'une véritable industrialisation. Selon Jacques JURQUET :

« Toutes ses matières premières phosphates, minerais, etc... partent à l'extérieur aussitôt extraites du sol. En aucun cas ils ne sont utilisés sur place. Ses phosphates lui reviennent de France transformés en engrais. L'Algérie possède cependant des possibilités de développement rapide, par exemple d'une puissante industrie chimique : sels minéraux, sel gemme, potasses, huiles naturelles, possibilité d'extraire rapidement l'iode de la mer ; etc... Or, même durant la guerre, début 1944, l'inspecteur des Finances Diethelm, ministre de l'Economie du gouvernement de De Gaulle s'est refusé systématiquement à tout développement industriel. Pour les potasses, par exemple, son cabinet déclarait qu'on ne peut rien faire sans l'avis préalable du Comité des Potasses de Paris, qui était alors dans les mains des Hitlériens ! Le monopole exploiteur ne veut pas de concurrence »
(Jurquet, 1973 : 414)

Le manque de travail abondant pour les Algériens et la forte propagation du chômage sont dus à plusieurs facteurs, tels que la présence coloniale, et sa politique d'exploitation discriminative ; cette dernière avait causé l'épuisement de ses richesses de la matière première pour les intérêts de la métropole. **(Jurquet, 1973 : 414)**

Pendant la période d'octobre 1946 au 31 décembre 1948, 73 usines ont reçu l'agrément officiel de la part de la juridiction tandis que 93 autres usines ont été mise en chantier en 1951 mais il y avait peu d'entre elles seulement qui avaient d'industrialisation. A partir de 1951, on note un ralentissement très important dans les demandes d'agréments d'industrialisation, ce ralentissement est du au manque d'encouragement de la part des autorités coloniales pour toute implantation d'usine risquant de ne pas être viable, mais ceci s'avère être un bon plan car cela a permis en 1948 de n'enregistrer que 6 échecs sur les 160 agréments accordés.⁵

1.3 Le commerce

Après avoir subi les aléas de la Seconde Guerre mondiale, le commerce extérieur de l'Algérie a rapidement repris à partir de 1945. Les chiffres, tant en termes de quantité que de

⁵ - AOM, AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 26

valeur, ont régulièrement augmenté. La croissance continue des quantités témoigne d'un progrès économique, surtout si l'on considère que les exportations vers la métropole sont moins importantes en termes de poids qu'en 1938. Cependant, le déficit de la balance commerciale a continué à augmenter, ce qui est assez normal pour un pays en voie de développement qui vend un volume important de marchandises à bas prix, tout en achetant des produits semi-finis ou finis plus légers à des prix relativement élevés. Traditionnellement, la majeure partie des échanges se fait avec la métropole, qui est à la fois le principal fournisseur et le principal client de l'Algérie. Le commerce avec les pays étrangers, qui représente environ un cinquième du commerce total, se caractérise par une plus grande disproportion entre la valeur et le poids des marchandises par rapport au commerce franco-algérien : l'Algérie exporte des produits à fort tonnage mais de moindre valeur⁶.

1.4 Développement du commerce extérieur de l'Algérie

Années	Importations		Exportations		Déficit de la balance commerciale (Millions de francs français)
	Quantités (tonnes)	Valeurs (Millions de francs français)	Quantités (tonnes)	Valeurs (Millions de francs français)	
1946	2198000	26446	3639000	25585	861
1947	2076000	44714	3833000	40603	4109
1948	2277000	92866	4939000	90121	2745
1949	2316000	129356	5494000	94330	35026
1950	2538000	151993	5899000	116596	35397
1951	2789000	203636	6375000	134102	69534
1952	2865000	223603	6707000	145234	78469
1953	2665000	203000	6671000	138000	64000

Source :⁷ AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 31

⁶ -AOM, AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 30

⁷ - AOM, FM.81F..56, L'Evolution économique et sociale de l'Algérie de 1945 à 1954. 1ère partie. P : 31

L'Algérie importe principalement différents types de produits. Les produits finis représentent environ la moitié de ses importations totales, bien qu'au cours des dernières années, nous ayons constaté une légère baisse, probablement due à l'industrialisation progressive du pays. Les produits bruts, qui constituent environ 25 à 27 % des importations, sont principalement des matières premières. Les produits semi-finis, quant à eux, représentent environ 17 à 18 % des importations et comprennent principalement des produits d'équipement⁷.

En ce qui concerne les exportations, l'Algérie se concentre principalement sur les produits de son agriculture et de son élevage. Elle exporte des produits tels que des vins, des céréales, des fruits et légumes frais, des dattes, du cuir, de la laine, ainsi que du minerai de fer, phosphate, zinc et plomb. Les exportations de l'Algérie sont plus importantes en termes de tonnage, mais leur valeur est inférieure à celle de ses importations. Cela s'explique par le fait que les quantités exportées sont beaucoup plus élevées, mais que leur valeur sur le marché est plus faible par rapport aux produits importés⁷.

2. La situation sociale

L'Algérie avait connu durant la deuxième guerre mondiale un véritable recul dans les activités économiques coloniales, par conséquent ceci a détérioré les conditions de la vie sociale qui s'est caractérisait par :

2.1 Dégradation du pouvoir d'achat

Selon Ait meddour, l'Algérie avait souffert de la dégradation dans la production agricole, la production des céréales en 1946 avaient été comme prévu entre 10 à 11 millions de quintaux, Or que le taux de consommation locale et d'ordre de 18 millions de quintaux. Ce qui présente théoriquement un déficit avoisinant 08 millions de quintaux, car en réalité, une grande partie de la production locale sera prise pour alimenter l'armée française. Le directeur du port d'Alger a déclaré à cet égard :

« L'affaire est liée à la contribution de l'Algérie dans la limite de ses capacités au financement de la métropole, elle était donc dépendante de la distribution des denrées alimentaires avec des bons. Ce système qui attribue 5 à 7 kg de céréales par mois pour chaque personne, une quantité considérée très insuffisante, et même plus que cela, cette quantité n'est pas respectée par les autorités coloniales ». (Ait meddour, 2019 : 218).

Cette situation a entraîné une hausse importante des prix par rapport aux salaires, et c'est ce qui a contribué à la détérioration du pouvoir d'achat des Algériens. Il faut noter que les prix officiels sont loin des prix pratiqués sur le terrain en raison de l'exacerbation du phénomène du marché noir, puisque le prix du quintal de blé atteignait environ 20 mille francs au marché noir, alors que le salaire journalier des ouvriers du secteur agricole oscille entre 85 francs pour les ouvriers qualifiés et 50 francs pour les ouvriers ordinaires. (Ait meddour, 2019 : 219).

Ainad Tabet a mis en évidence le lien entre l'augmentation des prix des denrées alimentaires et la contribution de la production locale à l'effort de guerre, ainsi que le déclin de la production locale pendant les années de la guerre. Le tableau suivant présente de manière claire l'évolution de cette production pendant cette période de guerre :

2.2 Evolution de la production Agricole en Algérie

La production	1939	1942	1944	1945
Céréales (millions de quintaux)	16.9	7.6	7.6	2.4
Blé dur (millions de quintaux)	7.9 (4)	4.7 (2,2)	3.9 (2,1)	1.6 (0,8)
Olives de conserves (milliers de quintaux ou d'hl)	67	96	67	48
Figue (milliers de quintaux ou d'hl)	648	696	535	691
Huile (milliers de quintaux ou d'hl)	112	202	106	81
Ovins (millions de têtes)	6.4	5.5	5.8	5.3

Source: (Ainad Tabet, 1977: 30)

Il est clair à travers ce tableau que la production de denrées alimentaires largement consommées en Algérie (céréales, blé dur, figues.) durant l'année 1939 est considérable, mais dans les années entre 1942 à 1945 nous remarquons une diminution significative et cela est dû à plusieurs facteurs, notamment : les fluctuations climatiques, les criquets pèlerins et la destruction des cultures agricoles telles que le blé par les autorités coloniales.

La pénurie de la main d'oeuvre avait causé une certaine baisse de la production qui touche pratiquement tout type de production notamment l'agriculture, ceci a donné comme

résultat la détérioration du pouvoir d'achat due à la hausse des prix ; Ces tableaux indiquent simultanément une augmentation des prix et des salaires :

Les prix:

Unité	Nature	1939	1942	1944	1945
Kg	Pain	3.10 F	3.70 F	8.15 F	8.55 F
Kg	Farine	3.65 F	3.80 F	9.70 F	9.30 F
Litre	Huile	6.00 F	17.00 F	30.00 F	36.00 F
Kg	Viande	15.30 F	23.60 F	71.50 F	98.15 F
Pièce	Chemise	45.75 F	25.00 F	306.55 F	319.00 F

(Ainad Tabet, 1977: 31)

Les salaires minimaux journaliers des travailleurs agricoles :

	1942	1944	1945
Non spécialisés.	12 F	20 F	50 F
Qualifiés.	14 F	26 F	85 F

(Ainad Tabet, 1977: 31)

Les prix en juillet 1947 indiquent une augmentation significative du pain et des pâtes, qui s'élevaient respectivement à 65 % et 59 %, mais sans l'augmentation des salaires des ouvriers. Le fait que les prix aient augmenté est dû au phénomène du marché noir, et cette hausse des prix a affecté les cultures à production abondante, comme les olives et les moutons, et bien sûr les conditions de vie se sont détériorées. (Benallègue, 2005 : 272)

Ce tableau résume les frais et les dépenses budgétaires des familles algériennes en fonction du budget fixé au **13 Mai 1941** :

Les frais	Les dépenses
Dépenses alimentaires	7665.50 Francs/Mois (789.295/jours)
Chauffage et éclairage	518.12 Francs/Mois
Loyer	Equivalent 448 Francs/Mois
Habillement	Equivalent 1670 Francs/Mois
Frais supplémentaires	Equivalent 1509 Francs/Mois

(Ait meddour, 2013: 46)

Selon ce tableau, on remarque que les frais indispensables pour le peuple algérien, ce dernier avait du mal à subvenir à ses besoins ainsi que nourrir sa famille suite à l'augmentation des prix par rapport à leur salaire qui sont toujours les mêmes. La politique coloniale démontre clairement l'étendue de l'injustice et de la tyrannie des colons français envers les travailleurs algériens.

La situation intérieure de l'Algérie en janvier 1945 se dégradait et se détériorait sensiblement dans divers domaines commerciaux, industriels et agricoles pour plusieurs raisons :

- Augmentation des taxes et des impôts.

- Surpopulation dans les grandes villes due au déplacement de la population rurale vers celles-ci. (Ait meddour, 2013 : 46)

2.3 Augmentation du taux de chômage

Les relations commerciales tendues avec le nord de la France, occupé par les Allemands et la fermeture des marchés étrangers ont entraîné une baisse importante de la production. Ce qui a entraîné le licenciement de nombreux travailleurs immigrés algériens et leur retour en Algérie, ce qui a entraîné la propagation du phénomène du chômage, en particulier dans le secteur agricole et les ports qui étaient en déclin. La compagnie ferroviaire, a réduit également le nombre de ses véhicules en raison du manque de carburant, ce qui a entraîné une augmentation du chômage. Les statistiques rapportent que « le nombre de chômeurs dans la wilaya d'Alger était de 2000 chômeurs en juin 1940, il devint 8775 en novembre, puis 7032 en décembre, et enfin 5568 en mars 1941 ». (Ait meddour, 2013 : 47-48)

2.4 Propagation des épidémies

En raison de l'augmentation du chômage et de la baisse du niveau de vie, cela a entraîné la propagation de diverses maladies respiratoires et du typhus, considérées comme des maladies mortelles, qui ont entraîné la mort de nombreux européens et algériens notamment, et c'est ce que le tableau suivant indique :

Les maladies et nombres de cas	Deuxième arrondissement urbain		Cinquième arrondissement urbain	
	Algériens	Européens	Algériens	Européens
Typhus mortels	223	29	12	32
Total des décès	2069	125	237	624
Typhus mortels et non mortels	1107	83	65	87

(Benallègue, 2005: 226)

Cette situation est peut-être clairement décrite dans la lettre envoyée par un citoyen algérien de la région Larbaa Nath Irathen (Fort National) au maire à la fin de 1940: « La population crève de faim. Plus de travail, pas d'orge, pas de semoule, et en plus on nous demande toujours de payer des impôts. Si la situation continue nous sommes révoltés... »

(Benallègue, 2005 : 226)

3. La situation politique

Le 21 octobre 1945 marque un moment historique : les premières élections législatives se déroulent après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et c'est lors de ce scrutin que les premiers députés musulmans de l'histoire sont élus au parlement. La victoire est partagée entre les élus assimilationnistes et les communistes. Profitant de cette occasion, les députés élus ont présenté un projet ambitieux intitulé "Citoyenneté dans le statut pour tous les Musulmans", visant à supprimer le gouvernement général et à établir une administration départementale et communale similaire à celle de la France. Malheureusement, ce projet a été rejeté par l'assemblée.

Toutefois, un autre projet porté par les parlementaires algériens a connu un succès : celui de l'amnistie des événements du 08 mai 1945, qui a été adopté en mars 1946. La fin de la deuxième guerre mondiale et les événements du 8 mai 1945 a marqué un changement radical au sein du mouvement national. **(Ouati, 2020 : 1)**

3.1. Retour ou redéploiement des partis nationalistes

3.1.1 L'Union Démocratique pour le Manifeste Algérien (l'UDMA)

Après l'amnistie de mars 1946, Ferhat Abbas crée l'UDMA et participe à l'élection de la 2^{ème} constituante. Le triomphe de l'UDMA fait entendre à l'assemblée pour la première fois, un langage nationaliste. Les sections du parti se constituent sur la base des anciennes sections des Amis du Manifeste et de la Liberté dissoute en mai 1945. Selon Ouatmani, l'assemblée était hostile, mais Farhat Abbas a réussi néanmoins à parler : « Nous sommes des fédéralistes, nous ne sommes pas des nationalistes ». Il défendit le drapeau algérien consacré par le traité de Tafna. Il propose en vain une république autonome, des couleurs nationales, une citoyenneté algérienne, d'une assemblée élue au suffrage universel. L'assemblée a demandé au gouvernement de présenter un statut pour l'Algérie. » (Ouatmani, 2020: 5)

Cette nouvelle union a affiché un programme riche, entre autres la représentation des Algériens aux parlement, l'abandon de la théorie sur la supériorité raciale, l'égalité entre les Algériens et les Français envers le service militaire, l'égalité des salaires et des indemnités de travail, abolition du code de l'indigénat, l'application des lois sociales françaises à l'Algérie, transformation de la société algérienne en une société moderne (Ouatmani, 2020 : 6)

3.3.2 Le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD)

En novembre 1946, malgré sa dissolution officielle, le PPA demeura clandestinement actif et décida de créer un parti légal, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD), afin de s'engager dans la vie politique en France. Cette initiative visait à contrer l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA), qui avait remporté les élections de juin 1946, ainsi que le Front national démocratique algérien soutenu par le parti communiste. Convaincre les électeurs algériens, habitués au discours du PPA affirmant que "voter c'est trahir son pays, c'est passer aux infidèles !", de l'importance du vote était un défi. Seulement 37,6 % des inscrits participèrent aux élections, dont un tiers vota pour les listes MTLD acceptées par l'administration. De nombreux militants, non consultés, ne comprenaient pas la décision de mettre fin à la clandestinité du parti ni la présence de cinq députés MTLD au parlement. (Agéron, 2010 :363)

Messali convainquit le comité central de participer à l'élection de l'assemblée nationale de novembre 1946 avec un nouveau sigle. Le 15 février 1947, un congrès

tenu clandestinement à Bouzarea et à Belkourt, ses principales décisions étaient : Création de l'OS présidé par Belouzdad, continuation de PPA et du MTLD présidé par Messali et aide dans le bureau par Debaghine, Bouda, Lahoual, Mezrna, Khider Taleb Mohammed. (Ouatmani, 2020 : 6)

3.3.3 Les Oulémas

Il s'agit d'une importante organisation nationale. C'est une association culturelle à caractère religieux qui pose trois revendications fondamentales, d'abord la fin de l'ingérence administrative dans les affaires religieuses musulmanes, c'est-à-dire la séparation de la religion et de l'état car en effet le gouvernement général s'empressait dans les moindres détails à ce qui touche de près ou de loin à la religion musulmane. Les Oulémas demandaient également le retour aux mosquées des biens Habous (biens religieux) provenant surtout de dons accaparés et gérés par le gouvernement général pour ses propres intérêts. Ils demandent aussi l'enseignement libre de la langue arabe.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Association des Oulémas a connu une réduction de ses activités en raison de l'arrestation de ses dirigeants et des difficultés financières. Malgré une reprise d'activités à Constantine en août 1940, les dirigeants ont eu du mal à assumer leurs responsabilités en l'absence d'al-Ibrāhīmī, en résidence surveillée à Aflou, Cependant, des difficultés liées aux cotisations et aux responsabilités en l'absence d'Al Ibrahimi ont rendu cette période post-guerre incertaine et marquée par des rivalités. (Courreya, 2016 :113)

3.3.4 Le Parti Communiste Algérien

Fondé en octobre 1936 à partir des fédérations algériennes du Parti Communiste Français (PCF), le PCA est un mouvement jeune mais déjà expérimenté. Il a été engagé dans des combats pour la mise en œuvre du programme du Front populaire, malgré sa timidité, et a dû faire face à des années difficiles de clandestinité, avec de nombreuses arrestations et internements.

Contrairement à certaines idées reçues et affirmations hâtives de travaux historiques, le PCA se distingue en Algérie colonisée et même dans toute l'histoire coloniale française par sa particularité : il rassemble Européens et autochtones musulmans au sein du même mouvement. (Ruscio, 2018 : 33). Jacques Jurquet indique dans son ouvrage que ce parti a appelé à « des réformes destinées à conduire le pays vers une république démocratique

algérienne ayant sa constitution, son parlement, son gouvernement... uni par des liens fédératifs, librement décidé, au peuple de France ou aux autres peuples au sein de l'union Française ». **(Jurquet, 1973 : 94)**

Des changements et des rénovations au sein du Parti communiste algérien (PCA). Suite à des désaccords concernant les événements du 8 mai 1945, Amar Ouzeguane a été expulsé, et Arabi Bouhali a été nommé secrétaire général du parti en 1947. En 1946, le PCA a radicalement modifié son programme politique et cherché à se rapprocher du Mouvement National Algérien. Le parti a fondé un nouveau Front Démocratique Algérien en juillet 1946, qui appelait à différentes orientations politiques en Algérie. Les désaccords internes et la domination des colons européens dans le parti ont entraîné le départ de nombreux Algériens, y compris des membres du comité central comme Mohammed Ma'roof, qui ont rejoint d'autres partis nationaux. **(Kaouache, Zrimche, 2020 : 76)**

Ce que l'on peut observer et déduire sur le Parti communiste algérien, c'est qu'il est resté l'objet d'une grande controverse dans de nombreuses recherches universitaires car ses principes sont restés centrés sur le principe d'intégration à la France jusqu'au déclenchement de la guerre de libération de 1954, et aussi ses rejets de l'idée d'indépendance de la France et d'action armée.

Conclusion

Pendant la seconde guerre mondiale, l'Algérie a traversé une phase difficile de son histoire, qui a commencé par la dissolution du mouvement national et l'emprisonnement de nombreux militants politiques, et les choses ont empiré avec l'avènement du gouvernement de Vichy, qui a piétiné sur les libertés individuelles et collectives et appauvri les Algériens. Malgré la détérioration des conditions de vie en Algérie durant cette période, elle a connu un bon côté des choses, et c'est à ce stade là qu'elle a répondu à de nombreuses revendications ouvrières qui visent essentiellement à améliorer la situation de la classe ouvrière purement algérienne.

Chapitre II

La lutte syndicale entre 1945-1947 : reprise de l'activité syndicale

1. Les évènements du 8 Mai 1945 :

Après avoir consulté plusieurs essais historiques sur la tragédie du 8 mai 1945 notamment celui de AINAD TABET Redouane et celui de BOUROUIBA Boualem et la thèse de doctorat de AIT MEDDOUR, nous avons constaté que :

Le début d'un massacre a débuté avec des manifestations planifiées par des éléments du mouvement national algérien dans le but de renverser l'administration française et d'exprimer la force du mouvement national algérien. Le 1er mai 1945, le Parti du Peuple Algérien a organisé des manifestations à travers le pays pour réclamer l'indépendance de l'Algérie et la libération de Messali Hadj. Malgré le caractère pacifique des manifestations, l'armée française a réagi violemment, tuant et blessant plusieurs manifestants. Le colonialisme cherchait ainsi à réprimer ces manifestations et à empêcher la diffusion de leurs revendications d'indépendance à l'échelle internationale. **(Bourouiba, 2006 : 67)**

Il est à noter, que les manifestations au niveau d'Alger ont pris un chemin et une forme violente ; semblable par rapport à d'autres villes telles que Sétif, Guelma, Annaba et Oran. De sorte qu'elles étaient moins violentes, bien que les manifestations dans la seule ville de Sétif aient été suivies par plus de 4 à 5 mille personnes. Et donc le temps était orageux à partir du 1^{er} mai, dans laquelle deux occasions se sont rencontrées la fête du Travail et la fête de la liberté. **(Ainad Tabet, 1977 :37-38)**

Les événements du 7 et du 8 mai 1945 en Algérie. Le 7 mai, suite à l'annonce de la fin de la guerre par les Alliés, les Algériens ont organisé leurs propres manifestations pour réclamer la liberté et l'indépendance de l'Algérie. Ces événements ont montré leur détermination à affronter la France et ont enlevé leur complexe de peur envers le colonisateur. Le 8 mai, le monde occidental a célébré l'armistice avec l'Allemagne, et les Algériens ont également participé à cette célébration en demandant l'indépendance et la libération de Messali Hadj. Les manifestations dans les régions de Kherrata, Sétif et Guelma ont été réprimées violemment par la France, entraînant des conséquences désastreuses pour le peuple algérien. **(Ainad Tabet, 1977 : 39-40)**

En 1945, la coalition antihitlérienne remporte la victoire, avec une contribution significative du peuple algérien, en particulier de la paysannerie, sur les fronts de Normandie et d'Italie. Cette victoire crée un contexte favorable à la reprise du mouvement national en

Algérie. Le 8 mai 1945, les événements tragiques de Sétif et Guelma témoignent de cette résurgence avec violence. Le 8 mai révèle que les villes et les campagnes ne sont pas distinctes, mais plutôt que le PPA a une grande influence dans les deux, montrant que la paysannerie est prête à se joindre à une insurrection. Cependant, il met également en évidence que les diverses organisations du mouvement national ne sont pas prêtes à exploiter pleinement le potentiel révolutionnaire de la paysannerie ni à prioriser son organisation dans la lutte politico-militaire. (Djeghloul, 1987 : 81)

2. Les conséquences

Les effets et les résultats des massacres du 8 mai 1945 ont été désastreuses et montré la haine et la barbarie du colonisateur :

2.1 Sur le plan humain

2.1.1 Le nombre de victimes Algériens

Selon Aïnad Tabet, les estimations varient considérablement. Le chiffre largement accepté par le peuple algérien et ses dirigeants est de 45 000 morts. Cependant, le gouvernement général ne rapporte que 1 340 décès. Certains individus, tels que des officiers militaires et des personnalités politiques, estiment le nombre de morts entre 6 000 et 45 000. Des sources internationales, comme le New-York Times, situent ce nombre entre 7 000 et 18 000. Un ambassadeur américain aurait mentionné 40 000 morts à une autre personnalité politique algérienne. Un témoignage récent rapporte que 447 personnes ont été tuées dans une ville spécifique, avec environ 12 000 victimes dans toute la région. Ces chiffres ont été communiqués aux responsables du parti à l'époque. (Aïnad Tabet, 2002 : 95-96)

2.2 Le nombre de victimes européennes

« Un total de 88 personnes ont été recensées comme étant décédées lors des événements, réparties dans différentes localités : 21 à Sétif, 1 à El-Ouricia, 3 à Fayette (Bougaa), 1 à Aïn-Abessa, 11 à Périgotville (Aïn El-Kébira), 4 à Chevreul (Arbaoun), 7 à Kherrata, 3 à Cap-Aokas, 1 à Tizi-N'Béchar, 4 à Oued Marsa, 3 à Sillègue (Beni Fouda), 2 à Aïn-Sefra, 4 à Guergour, 2 à Tamsout, 1 à Biabel, 4 à Tametout, 3 à Aïn-Settah, et 2 aux Amouchas. Dans la région de Guelma, on dénombre également des décès, notamment celui de Petit (Bou Mahra Ahmed) et de Millesimo (Belkheir), ainsi qu'un décès à Héliopolis et un à

Bône (Annaba). Cependant, la relation entre ce dernier décès et les émeutes semble être indirecte, comme le rapporte E. Vallet avec une tendance à l'exagération : « Marchetti Pierre est insulté, frappé. Il est mort 15 jours après. » (Ainad Tabet, 2002 :97-98)

2.2.1 Sur le plan matériel

Ouanassa Siari Tengour souligne dans son article publié dans la revue “Al Hikma Li Dirassat Al Tarikhiya” en disant :

Des manifestations en Algérie en mai 1945, selon les rapports de police il y avait 1500 manifestants à Ain Beida, 4500 à Tebessa, et 500 à Khenchela. La police a ordonné le retrait des banderoles nationalistes, mais la plupart des défilés se sont dispersés pacifiquement dans les villes de l'Est algérien. Les organisations nationalistes, telles que le PPA et les AML, ont soigneusement organisé les manifestations pour montrer leur importance auprès de l'opinion publique. La manifestation du 1^{er} mai 1945 a été significative car c'était la première manifestation de masse à caractère national en Algérie, marquée par son effet spectaculaire et l'occupation symbolique de l'espace public, ce qui a incité les autorités à intervenir violemment. (Tengour, 2011 : 82)

Initialement, il demeurerait impossible d'établir un bilan précis de cette période de violence, en raison du mutisme des autorités publiques et des colons, du moins du point de vue des Algériens. Néanmoins, le nombre des victimes européennes était documenté, comprenant 26 décès, 102 personnes tuées, 110 blessées, ainsi que 10 cas de viols. En ce qui concerne les victimes algériennes tombées aux mains des milices armées, de la gendarmerie et de l'armée, cela a suscité des controverses persistantes, tant au sein des instances officielles que parmi les acteurs non officiels, en raison de la cruauté des actes commis, simultanément aux opérations de répression menées par les autorités françaises. (Dridi, 2023 : 98)

Sur ce fait on constate que l'origine de ce mouvement remonte à des manifestations où les travailleurs algériens ont exprimé leur mécontentement face à la politique discriminatoire menée par la France en Algérie, qui établissait une distinction raciale entre les Algériens musulmans et les Européens dans tous les aspects de la vie. En mai 1945, cette situation a atteint son paroxysme et a conduit au retrait des travailleurs algériens des organisations syndicales françaises. Ces circonstances ont profondément transformé le conflit initial, qui portait sur l'amélioration des conditions de travail, en un conflit existentiel qui s'est progressivement politisé et a remis en question la colonisation en termes de forme et de fond.

C . Sur le plan politique

Les massacres du 8 mai ont été un tournant décisif et un point de changement pour l'histoire et le cours du mouvement national, de sorte qu'ils ont contribué à écarter le peuple algérien de la voie de la lutte politique pour adopter la voie de la lutte armée pour mettre fin au colonialisme français en raison des résultats des événements du 8 mai. De sorte que ces incidents ont modifiée de nombreux concepts et tendances, et a montré l'étendue de la brutalité du colonisateur et réorganisant le mouvement national avec de nouveaux concepts, le parti PPA est un bloc sous le nom de MTLD, ce dernier a été fondé en 1946 à l'initiative de Messali El Hadj, Farhat Abbas a fondé l'UDMA tandis que l'association des Oulémas est restée la même. **(Ainad Tabet, 1977 : 40-41)**

Après avoir étudié plusieurs ouvrages portant sur ces événements et révélant la France et sa politique répressive, nous avons pu explorer cette question et tirer une conclusion claire : les massacres du 8 mai 1945 ont laissé une blessure profonde dans le cœur des Algériens, mettant en évidence l'ampleur de la brutalité et de la barbarie exercées par le colonialisme français à leur rencontre.

3-La situation des travailleurs algériens au sein de la Confédération Générale des Travailleurs entre 1945-1947

Depuis l'instauration du colonialisme français en Algérie, les Algériens ont été privés de toute possibilité de développer des activités professionnelles ou de trouver du travail, ce qui les a poussés à revendiquer leurs droits et à demander l'égalité, notamment entre les Français et les Algériens. La CGT a joué un rôle central dans ce mouvement, avec une forte implication et une association étroite de la majorité des travailleurs des mines, de la construction, des chemins de fer et d'autres secteurs.

Le Front populaire au pouvoir en France a unifié les forces de gauche, réunifiant la CGT et la CGTU. Durant cette période, le code de l'indigénat a été aboli, permettant aux Algériens de rejoindre la CGT. Cependant, après la Deuxième Guerre mondiale et les événements du 8 mai 1945, la CGT a rompu avec les syndicats français. Cela a conduit au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) envisageant une centrale syndicale algérienne avec 80 000 adhérents à la section d'Alger. **(Djabi, 2020 : 5)**

Dans les années 1938-1945, le déclin du Front populaire en France conduit à la répression du mouvement syndical en Algérie. Le syndicalisme reprend après la libération en 1945, avec la CGT ayant environ 250 000 adhérents Algériens. Cependant, le massacre de Sétif en mai 1945 révèle un écart entre la CGT et le mouvement nationaliste algérien, menant à la désertion de nombreux travailleurs. En juillet, la CGT compte seulement 80 000 adhérents. La création d'une centrale syndicale nationale sera finalement réalisée 10 ans plus tard. **(Djeghloul, 1986 : 97)**

A. Le conflit au sein de la CGT

Après la Seconde Guerre mondiale, la CGT comptait près de 4,5 millions de militants. Le premier Comité national a été formé le 29 mars 1945, créant ainsi une parité entre les deux orientations au sein de la Confédération. Le comité administratif était donc composé à parts égales de communistes, anciennement affiliés à la Confédération Générale du Travail Unitaire, et de socialistes, appartenant à la CGT. Cependant, ce rapport de force a évolué par la suite. Les communistes ont obtenu la majorité au sein du comité administratif de la nouvelle structure, remportant 20 sièges contre 15 en faveur des socialistes (du 8 au 12 avril 1946). Les communistes détenaient alors 80% des voix, tandis que les socialistes en avaient 20%. Cette répartition ne reflétait pas réellement l'équilibre des pouvoirs entre les deux partis. Les communistes ont pris le dessus et contrôlaient la plupart des structures de la CGT, tandis que les socialistes dirigeaient 9 des 40 fédérations existantes en 1947. **(Benallègue, 2005 :269-270).**

Les divergences et les conflits qui existaient entre les communistes et les socialistes et tournaient autour de plusieurs questions, comme la question nationale dans les colonies, en particulier en Afrique du Nord. Malgré toutes ces différences et ces tensions, la Confédération a gardé son unité structurelle jusqu'en 1947. **(Ighen, 2022: 210.211)**

B. Le changement structurel de la CGT et sa position vis à vis la cause nationale

Selon Ait meddour, la Confédération Générale du Travail avait initialement cherché à apaiser la colère des travailleurs et à les dissuader de faire grève, malgré la détérioration des conditions des travailleurs algériens après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, à partir de l'été 1946, son positionnement a évolué suite à un changement radical dans l'orientation politique du Parti Communiste Algérien, ce qui a renforcé son engagement en faveur de l'indépendance, étant donné que de nombreux militants du parti étaient également des

militants de la Confédération Générale du Travail. La Quatrième Conférence Algérienne des Syndicats de la Confédération s'est tenue les 10 et 11 décembre 1946 au siège du Centre Civil dans la Place des Manœuvres (actuellement connue sous le nom de Palais du Peuple). Elle a réuni 150 délégués des trois syndicats, dont environ 50 étaient Musulmans. La salle était décorée de slogans en arabe et en français, tels que :

« Pour préserver le pouvoir d'achat face à l'inflation délibérée par les trusts et les forces économiques", "Pour lutter contre la hausse des prix", "Pas de syndicat en Algérie sans syndicat agricole", "Sécurité sociale pour tous les travailleurs sans distinction, y compris les travailleurs agricoles espagnols et grecs", "Pour la démocratie et la liberté, l'union de toutes les masses en Algérie avec le peuple français... ». (**Ait Meddour, 2019 : 261-262**)

Au cours de la conférence, les différents orateurs ont examiné la réalité du mouvement syndical en Algérie, ainsi que ses perspectives, revendications et réalisations. Certains ont souligné les efforts des milieux coloniaux en Algérie visant à briser le mouvement syndical et ont appelé à l'application intégrale des lois relatives à la sécurité sociale, à la réactivation des accords collectifs et des allocations familiales. Il a été noté que la réalité ouvrière en Algérie, où les travailleurs musulmans représentaient une grande majorité et faisaient face à une répression sévère de la part du régime colonial, nécessitait une réorganisation de la Confédération sur de nouvelles bases adaptées à la situation en Algérie. Enfin, il a été souligné la nécessité de soutenir les syndicats agricoles. (**Ait Meddour, 2019 : 262**)

La Confédération Générale du Travail en Algérie a connu une restructuration notable avec la mise en place d'un comité de coordination des syndicats au sein de l'organisation. Cette évolution a été accompagnée d'une activité intense et efficace des travailleurs algériens et a conduit à l'inclusion des premiers membres algériens au sein du Comité de Coordination des Syndicats Confédérés d'Algérie (CCSCA), qui comptait au total 30 membres, dont 12 Algériens. Benallègue a souligné que ces changements au sein de la Confédération ne témoignaient pas seulement de la reconnaissance de la spécificité du mouvement ouvrier algérien, mais marquaient également un intérêt croissant pour la question nationale. Ait Meddour indique aussi que le journal "Le Travail" a également fait mention en 1946 de l'importante montée de la conscience nationale, qui ne devait pas être négligée. (**Ait Meddour, 2019 :263-264**) (**Benallègue, 2005 : 274-275**)

Lors de notre étude du mouvement ouvrier algérien entre 1945 et 1947, il apparaît que celui-ci était largement tributaire du mouvement syndical français, malgré sa participation à diverses conférences et son intégration au sein de la Confédération générale du travail avec l'occupation de plusieurs postes. Cependant, il a dû faire face à de nombreux problèmes et obstacles. Malgré tout, il a contribué à des changements au sein de la Confédération, marquant ainsi le début d'un intérêt accru pour la question nationale.

3-La position de la CGT vis à vis les ouvriers Algériens

Pendant la période allant de la fin des années quarante au début des années cinquante, les ouvriers Algériens ont massivement rejoint la CGT. À cette époque, la CGT a adopté la stratégie du "classe contre classe" et a inclus la revendication de l'indépendance nationale algérienne dans sa lutte contre l'impérialisme, en faveur de la paix et de meilleures conditions de vie. La demande d'indépendance a augmenté chez les Algériens à partir de 1945-1948, suite à la répression violente des manifestations dans le Constantinois en mai 1945 et à l'absence de changement malgré la promulgation d'un statut pour l'Algérie. **(Pitti ; 2006 : 54)**

Ce développement au niveau syndical ne peut être compris que si l'on revient à la réalité politique et aux changements survenus en Algérie, ainsi qu'à la participation des Algériens à la Seconde Guerre mondiale aux côtés des Français. Depuis le décret du 7 mars 1944 et tout ce qui s'est passé au niveau politique, les Algériens ont acquis le droit non seulement de s'engager, mais aussi de participer et de diriger des équipes syndicales ou des organisations syndicales au niveau régional ou national. Des fédérations syndicales dirigées par des Algériens ont émergé, opérant en coordination avec le puissant syndicat français, la Confédération Générale du Travail (CGT). Elles mettent en œuvre ses politiques, suivent ses directives et luttent à ses côtés lors de grèves et pour diverses revendications. **(Amchani, 2019 : 165)**

4. Le mouvement revendicatif de 1945 à 1947

Il est évident que les syndicalistes algériens ont remarqué que la situation des Algériens dans divers secteurs, que ce soit dans les ports, les différentes administrations ou surtout dans le travail agricole sous la colonisation, diffère de celle en France. Par conséquent, les problèmes en Algérie ne peuvent pas être traités par l'autorité et le gouvernement français de l'autre côté de la mer Méditerranée, mais plutôt par l'autorité coloniale en place en Algérie. Ceci nécessite la coordination des efforts et des actions des différentes organisations

nationales, qu'elles soient syndicales ou politiques, pour lutter contre la politique coloniale et les pratiques quotidiennes discriminatoires et racistes envers les Algériens. (**Amchani, 2019 : 165**)

Malgré les sacrifices de milliers d'Algériens pendant la Seconde Guerre mondiale, les réformes politiques qui ont suivi ont été marquées par des discriminations et des inégalités. Les réformes mises en place par le gouvernement français, orienté vers le socialisme, ont créé une assemblée algérienne élue, composée de 60 représentants de la minorité européenne (pieds-noirs) et « 60 autres représentants de la majorité écrasante de la population autochtone ». Cette politique coloniale illustre l'ampleur des injustices et des disparités subies par les Algériens. La lutte syndicale et politique n'a pas été simple, car elle s'est dirigée contre les employeurs européens, l'administration, les colons et l'ensemble du système colonial. Contrairement aux travailleurs et syndicalistes européens, les Algériens n'ont pas échappé à l'oppression et à la pression coloniales, ce qui a lié le mouvement syndical au mouvement politique chez les Algériens. (**Amchani, 2019 : 166**)

Les luttes syndicales ont pivoté autour des conditions sociales des travailleurs au cours de cette période, en mettant en avant la question des salaires gelés depuis août 1945, où une augmentation de 30 % a été décidée. Les différentes organisations syndicales, notamment la Confédération Générale du Travail, ont demandé après la fin de la guerre une révision des salaires qui ne correspondaient pas aux indicateurs de coût de la vie en vigueur. (**Ait meddour, 2019 : 264**)

Les augmentations sont revenues à la hausse à la fin de 1946 et en 1947 ; le nombre d'augmentations était estimé à trois au cours de cette période, qui se présentaient comme suit : une augmentation de 30 % à partir de juillet 1946, coïncidant avec les augmentations qui ont eu lieu en France de 35 %, ce qui a porté le salaire horaire de base de 14,50 francs à 18,85 francs, puis l'augmentation qui s'est produite suite à l'introduction de la subvention compensatoire temporaire et exceptionnelle en mai 1947, qui a porté le salaire horaire de base de 18,85 francs à environ 26,50 francs, et enfin l'augmentation générale des salaires qui a eu lieu en septembre 1947. (**Ait Meddour, 2019 ; 265-266**)

La question de la fixation des salaires dans le secteur agricole en Algérie est régie par les procédures établies par le décret du 29 janvier 1944, qui stipulait que la grille des salaires serait déterminée en fonction des catégories professionnelles et des zones géographiques par

des comités opérationnels (spécifiques aux travailleurs) composés de représentants de l'administration, d'un nombre égal de représentants des employeurs et des travailleurs. Ensuite, la décision est soumise au gouverneur général de l'Algérie, qui peut soit la rendre effective par décret, soit la soumettre à l'examen de la commission centrale pour recueillir son avis afin d'aider le gouverneur général à prendre une décision à ce sujet. (Ait Meddour, 2019 ; 266-267)

Conclusion

À la fin de notre traitement de ce sujet, il est devenu clair pour nous la brutalité de la colonisation française contre les Algériens, à travers les crimes et les massacres du 8 mai 1945. De même, au cours de cette période entre 1945 et 1947, les tentatives de former un syndicat algérien n'ont pas réussi, la majorité des travailleurs étant membres de la Confédération générale du travail, qui cherchait toujours à contenir la colère des travailleurs et à les orienter. Effectivement, les travailleurs algériens ont également contribué à apporter des changements au sein de la Confédération Générale du Travail (CGT) française, ce qui a finalement conduit à sa scission en 1947. Cette scission est intervenue suite à des désaccords entre les membres de la CGT, notamment sur la question de la participation politique des travailleurs et sur la question coloniale. Les travailleurs algériens ont joué un rôle important dans cette scission, car ils ont mis en avant la question de l'indépendance de l'Algérie et ont appelé à une action plus radicale contre le colonialisme français. Cette scission a finalement conduit à la création de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) en France.

Chapitre III

La vie syndicale en Algérie après la scission de la CGT (1947-1950)

La période suivant après la deuxième guerre mondiale est l'une des périodes les plus critiques des relations internationales marqué en générale par une tension croissante et une détérioration des relations entre les deux camps dans le cadre de la guerre froide, dans un contexte de contradictions et de divergences idéologiques entre les deux pôles, les alliances les blocs sont devenus une source d'inquiétude pour les pays faibles, et plus encore les peuples colonisés. L'année 1947 est particulièrement riche en événements pour l'Algérie.

1. La scission au sein de la Confédération Générale du Travail (CGT)

L'élément essentiel de la division à l'intérieur de la centrale syndicale française était la grève du 12 et 13 novembre 1947. La minorité syndicale loyale aux forces ouvrière (FO) s'est opposé a cette grève sous prétexte que c'est une grève à connotation politique, dirigée par le Comintern, alors que les USA aide les pays de l'Europe de l'est au moment de la guerre idéologique entre URSS et les Etats Unis d'Amérique, cette grève a pour but de mettre la pression sur le Congrès Américain à propos de ses aides destinées à l'Europe. **(Ait Meddour, 2019 : 271)**

Le 8 décembre, la CGT avait ordonné la reprise du travail, mais cette grève a éclaircit la situation de crise entre les socialistes d'un côté et les libéraux de l'autre côté qui ont décidé de travailler pour la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et en même temps les communistes ont accusés certains partis politiques en particulier le courant représenté par Lion Bloom de leurs responsabilité dans les divisions, mais cela n'éloigne pas et ne nie pas le rôle des Américains dans cette division. La Confédération générale du travail a refusé l'installation des bureaux (AFL) centrale syndicale américains. Les communistes ont mené une campagne contre cette organisation qui menace l'unité et le statut de la CGT. **(Ignan, 2021 : 213)**

En revanche, les Américains insistaient sur leurs aides aux syndicats en Europe durant le congrès de la création de Force ouvrière (FO) en 1948 ou le premier responsable de la fédération Américaine du travail (AFL) a insisté sur les aides financières aux syndicats libre d'Europe avec une valeur de 160 millions de dollars américains et tout de même la CIO (centrale Américaine adhérente au FSM), aide les syndicats à se détacher des communistes en Europe selon le plan Marchal. **(Benallegue, 2005 : 282)**

Selon Gérard Adam, ces divisions ont participé au changement de tactique suivi avant par la CGT dans sa façon de traiter avec les organisations syndicales efficaces, après la

libération de la France de Nazisme, la méthode était d'absorber les organisations syndicales puis les éliminer, mais après la division de 1947 la stratégie avait complètement changé vers le travail en collaboration avec les autres centrales puis elle s'est tournée vers une politique de manipulation et d'impulsion comme méthode efficace pour casser des ennemis. (Ait Meddour, 2019 : 272.273)

Après la division de la CGT, beaucoup de centrales syndicales sont apparues, et elles sont comme suit :

1.1 Syndicat de force ouvrière (FO)

La création des syndicats de la Force Ouvrière a été caractérisée par sa difficulté, car ceux qui l'ont fondé devaient lutter contre les organisations syndicales existantes, en particulier la CGT qui existait depuis des décennies. Ainsi, la première apparition de ce syndicat, qui était considéré comme purement "professionnel", a eu lieu en Algérie en 1948, en particulier dans le secteur ferroviaire à Khemis Miliana, Alger, Bouira, Constantine, Annaba, El Eulma, Tébessa et Oran... En 1948, Force Ouvrière a annoncé la création de 80 syndicats regroupés au sein de 12 unions locales. Les lieux et centres de réunion et de travail du syndicat Force Ouvrière témoignent de son incapacité et de ses faibles ressources. Les trois unions locales (Oran, Constantine, Alger) étaient gérées par des Européens. Par exemple, le siège de l'union locale de Sétif se composait de petites salles dépendantes du conseil municipal. On peut considérer le syndicat Force Ouvrière comme un syndicat de cadres, car il n'a pas réussi à s'implanter au sein des travailleurs algériens. (Ait Meddour, 2019 : 278 279)

Son programme revendicatif se concentrait sur les points suivants :

- Assurer l'égalité des opportunités et des droits entre tous les travailleurs, indépendamment de leur nationalité ou de leur origine.
- Améliorer les conditions de travail et garantir la sécurité et la santé des travailleurs.
- Augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail et fournir une protection sociale.
- Lutter contre la discrimination et l'exploitation sur les lieux de travail.
- Garantir le droit des travailleurs à l'organisation et à la négociation collective.
- Fournir des opportunités de formation et de développement professionnel pour les travailleurs.

- Améliorer la qualité de vie des travailleurs et de leurs familles en fournissant des services de santé, d'éducation et de logement appropriés.
 - Encourager l'emploi des jeunes et fournir des opportunités d'emploi pour les jeunes.
 - Travailler à renforcer la conscience syndicale parmi les travailleurs et renforcer le rôle des syndicats dans la protection des droits des travailleurs.
 - Défendre les droits des travailleurs et participer au mouvement de lutte pour les revendications ouvrières et sociales.
 - Réaliser la justice sociale et économique dans la société dans son ensemble.
- (Benallègue, 2005: 283-284)**

1.2 Les syndicats chrétiens

Les syndicats chrétiens existaient en Algérie depuis les années vingt du siècle précédent, mais après la deuxième guerre mondiale, ils se sont propagés et propulsés d'une manière visible et sensible, ces syndicats étaient sous la supervision de la commission nord-africaine constituée de douze (12) membres Européens guidés par Alexandre Cholet, alors que le responsable des activités de l'union algérienne était François Fardeau et six (6) membres européens. **(Benallegue, 2005 :287)**

Leurs orientations idéologiques étaient basées essentiellement sur leurs croyances religieuses qui cherchent à semer et diffuser la religion chrétienne au milieu du prolétariat et les pousser à faire face au propriétaire Bourgeois. Comme elle œuvre aussi pour la propagation de la paix au sein des travailleurs de différentes races et religions, et que la culture du dialogue et de réconciliation soient le meilleur chemin pour la satisfaction des revendications des travailleurs et le refus du choix de la grève, elle préfère la négociation et la réconciliation avec le patronat. **(Ait Meddour, 2019 :280)**

D'après le rapport officiel qui sort en 1948, par les CFTC, les secteurs qui constituent cette centrale syndicale sont comme suit :

- Les communaux 10%
- Fonctionnaire du secteur publique 10%
- Travailleurs des PTT 15%
- Travailleurs du gaz et électricité 15%
- Les transporteurs 05%

- Travailleurs des imprimeries et de l'art graphique 20%
- Vendeurs de livres 25 %

(Ignan, 2021 :216)

En ce qui concerne le programme revendicatif de la(CFTC), la confédération française des travailleurs chrétiens tourne autour des points essentiels suivants :

- Sauvegarder les intérêts des travailleurs français
- Revendiquer des primes et allocations familiales et allouer une prime aux femmes aux foyers
- Régulariser des problèmes d'assurance sociale.

(Ait Meddour, 2019 : 280-281)

1.3 Les syndicats indépendants

Les syndicats indépendants sont apparus majoritairement après la division des rangs de la confédération générale du travail (CGT) en 1947, elles se sont centralisées en force sur Alger et particulièrement dans les milieux des enseignants qui revendiquaient :

- L'application en Algérie des salaires en vigueur en France. **(Ait Meddour, 2013: 71)**

Les statistiques officielles ont estimé la représentativité de ces syndicats sur le terrain en 1948 à 3,83 entre la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et force ouvrière (FO). Cette structure a créé une dynamique exceptionnelle surtout à Oran en 1948. **(Benallegue, 2005 :289 290)**

2. Les travailleurs Algériens dans les rangs de la confédération générale du travail (CGT)

Après les massacres du 8 mai 1945, les travailleurs Algériens ont adhéré massivement dans les syndicats malgré la grande divergence entre l'administration coloniale et la société civile suite aux derniers événements. Beaucoup d'Algérien ont adhésés à la CGT malgré que beaucoup d'Européens ont quitté cette centrale suite à la division. La plupart des Algériens étaient concentré dans les secteurs suivants :

- Les dockers dans les ports d'Oran, Annaba, Skikda, Alger, ou les Algériens étaient majoritaires dans ces syndicats.
- Les enseignants et les cheminots et les travailleurs des postes. **(Ignan, 2021: 218)**

Ces travailleurs et ouvriers étaient politiquement encadré par le Parti Communiste Algérien (PCA) ou le SFIO ou sans aucune appartenance politique il avait participé l'encadrement des travailleurs du secteur agricole qui subissaient les pires des exploitations. **(Bourouiba, 2006 : 81)**

D'après Ignan : « La majorité des travailleurs au sein de la confédération générale du travail (CGT), étaient des militants du parti communiste algérien (PCA). Durant cette période, la (CGT) a œuvré dans la récupération et l'intégration de ces masses de travailleurs en s'occupant de leurs revendications et préoccupations : c'est ce que confirme Ait Meddour que Mr KAIDI Lakhdar entre 1946-1947, le nombre d'adhérent à la (CGT) était entre 250 000 et 300 000 adhérents. Le nombre par la suite rechute par la suite à 100 000. » **(Ignan, 2021 ;218)**

Parmi les causes de ce recule on trouve beaucoup d'adhérents ont rejoint d'autres syndicats suite à la division de la (CGT). **(Ait Meddour, 2013 : 71)**. Mais ce recul n'a pas duré pour de longue période, vu qu'il a été récupéré à travers la formation des cadres algériens, en mois de décembre 1946 le troisième congrès algérien a été convoqué. Le congrès a passé par le comité de coordination syndicale algérienne (CCSA), cette dernière compte 13 éléments européens et Ils étaient membres des bureaux exécutifs des trois unités (Alger, Constantine et Oran). **(Benallègue, 2005 : 294 295)**

Et comme le nombre des travailleurs algériens adhérents dans les lignes de force ouvrière était très minime par rapport à la confédération générale du travail qui a connu une hausse considérable dans le nombre des travailleurs dans ses rangés, dans cette époque-là le travail syndical des travailleurs algériens dans le secteur agricole était très bas et cela est dû à plusieurs raisons dont :

- La plupart des travailleurs étaient saisonniers.
- La haute surveillance de la part du colonisateur, qui renvoyait les travailleurs dès leur moindre réaction vers le système syndical. **(Bourouiba, 2006: 105)**

D'après la police française qui a délivré en 1948, le nombre des travailleurs dans l'emploi en Algérie sans compter le secteur agricole est estimé à 148,350 et parmi eux 93,899 adhérents dans aux syndicats.

Voici un tableau qui nous explique ceci :

Les syndicats	Nombre de travailleurs	Pourcentage
CGT	70.228	74.79%
CFTC	13.796	14.69%
SI	5.681	6.05%
FO	4.198	4.47%
TOTAL	93.899	100%

Source: (Benalegue, 2006, p29).

3. La lutte des travailleurs algériens dans les rangs du Mouvement de Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD)

Depuis l'apparition de l'étoile nord-africain avec l'ultime objectif de défendre des droits des travailleurs venus de l'Afrique du nord dans la métropole, cette organisation (ENA) s'est beaucoup penchée sur la situation des travailleurs algériens en France et la nécessité de leur encadrement syndical. L'idée de syndicalisation était en raison de la politique discriminatoire envers les travailleurs algériens en matière de promotion, de sécurité sociale et d'allocations familiales (Ignan, 2021 : 221).

« Cette politique de discrimination raciale française en Algérie était le principal obstacle qui empêchait toute unité entre les travailleurs algériens et européens. Le travailleur européen se voit supérieur au travailleur algérien. » (Kaddache, 1980 :806)

Durant cette période il avait les meilleures circonstances de créer le comité central des affaires sociales et syndicales, Cela s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations de la première conférence du MTLD tenue le 15 février 1947, en parfaite discrétion et ce comité était dirigé par Aissat Idir : employé dans l'atelier de maintenance aérienne. Ladite CCASS est composée de:

- Rabah Djermane : responsable de syndicat des dockers.

- Boulam Bourouiba
- Atta Allah Ben Aissa : membre de l'organisation secrète et responsable de syndicat des cheminots affilié à la CGT en Algérie.
- Mohamed Ramdani
- Charef Bachir
- Idris Oudjina

Et le rôle de ce comité était :

- La création des cellules MTLD à l'intérieur des institutions économiques et sociales.
- Le travail sur l'organisation des chômeurs algériens et de la propagande
- La création d'une centrale syndicale nationale
(Ignan, 2021 : 222 223)

Selon Djabi Nacer : « Le Mouvement pour des Triomphe des Libertés Démocratiques a donné des instructions de la surveillance syndicale de la CGT, L'inonder de militants du parti et les inciter à accéder à des postes de direction au sein des différents syndicats afin de se préparer et d'acquérir de l'expérience pour préparer l'étape d'établissement d'une centrale syndicale purement algérienne qui inclut les travailleurs algériens et défend leurs intérêts matériels et moraux ». (Djabi, 2005, p111 112)

4. La lutte revendicative et le mouvement de grève en Algérie

4.1 Revendications des travailleurs

Les travailleurs ont revendiqué leurs salaires qui ont été bloqués depuis le mois d'août 1945, quand ils ont décidé de les augmenter de 30 %, comme c'était le cas en 1944, et comme la CGT a demandé de revoir les salaires qui ne correspondaient pas aux indicateurs de la situation économique, et cette dernière a demandé d'augmenter la rémunération minimale a l'heure de 11 francs à 19francs, mais l'administration coloniale a refusé d'augmenter les salaires à des fins économiques. (Ait Meddour, 2019 : 266,267).

Selon Ignan :

« A l'ignorance de l'administration française en Algérie des problèmes des travailleurs, le PV de CGT a démontré cela a l'occasion de la convocation du

quatrième congrès en 1950, car ce rapport a démontré le déclin du pouvoir d'achat chez les travailleurs surtout avec les salaires qui ont reculé en double depuis 1938-1948, dont un litre de lait coûtait 24 francs, et un litre d'huile coûtait 96 francs et les salaires des travailleurs vont entre 2000 à 4000 Francs net par mois et c'était ce qui a poussé les travailleurs dans différents secteurs à demander l'augmentation des salaires afin d'améliorer leurs situations. » (Ignan, 2021 :224)

André Merlot responsable des jeunesses communistes et qui a participé à la grève du 30 novembre 1938 a abordé plusieurs problèmes que la jeunesse subit surtout en ce qui concerne le manque des formations professionnelles de base, les centres déjà existants rencontraient plusieurs problèmes dont le premier était l'incapacité des familles algériennes au revenu moyen et limité de subvenir aux besoins de leurs enfants à accéder ces centres de formation. Et comme la CGT a demandé de créer de nouvelles structures qui ont pour but de lier entre les institutions économiques et les centres de formation professionnelle, et cela pour faciliter aux jeunes voulant des postes de travail, comme le syndicat à défendre le droit de la formation et de créer de nouveaux postes d'emploi pour les filles et cela en ayant gratuitement le droit à la formation et l'éducation publique pour les étudiants et stagiaires. (Ignan, 2021 : 224)

André Merlot aborde que les jeunes de moins de 18 ans ont des salaires très minime et que ce sont des salaires inacceptables dans la loi française, ou une réduction de salaire ayant entre 10 à 20 % se fait sur les salaires des travailleurs que leurs âges Va entre 18 à 21 ans. Il a évoqué aussi la médiocrité des conditions de travail que ce soit matérielles ou bien Morale que les travailleurs subissent le racisme, l'inégalité entre les travailleurs algériens et européens. Le non-respect des règles des heures supplémentaires, manque de l'hygiène et la protection et la sûreté, aussi les lois qui indique les accidents de travail, assurance....

La CGT a appelé à :

- L'augmentation des salaires de manière générale
- Le retrait de toute loi qui insiste le racisme et l'inégalité entre les travailleurs (salaires, bourse, assurance sociale...). (Ignan, 2021: 224, 225)

a. les grèves:

➤ **La grève des travailleurs de mines :**

Les travailleurs de mines EL Kouif à Tebessa ont fait une grève générale l'année de 1947, et cette grève a été encadrée par la CGT, et parmi les raisons de cette grève on peut citer :

- L'inégalité entre les travailleurs et le problème de logement.
- Non application des lois sociales pour les travailleurs de mines spécialement ce qui concerne l'assurance sociale.
- L'absence des conditions de la protection ce qui a causé plusieurs accidents mortels.
- Les conditions de travail étaient très dures et inadéquates.
- La direction de la mine a cherché à répondre aux revendications des grévistes avec une dualité, c'est-à-dire en divisant les grévistes entre indigènes et Européens. **(Djabi, 2005: 94-95)**

Mais avec le mouvement des grévistes et les revendications que le secteur des mines a connu en octobre 1948, c'était une grève générale qui a été soutenue par la moitié des travailleurs de mines mais la grève a été différente en fonction des localisations des mines dont on trouve :

- Beni Saf: 66 jours de grève
- Timarzit: 79 jours de grève
- Al wanza: 76 jours de grève
- Mezayta: 99 jours de grève

Les revendications des travailleurs étaient spécialement sur la question des salaires, primes et allocations familiales, et aussi l'application des lois des travailleurs de Mines et la création d'un fonds de secours régional comme celui de la métropole pour soutenir les travailleurs en cas d'accidents de travail et de problèmes. **(Ait Meddour, 2019: 298-299)**

➤ **Les grèves de novembre et décembre 1947 à Alger :**

Ces grèves ont débuté le 28 novembre jusqu'au 11 décembre 1947 chez les dockers, et ainsi, et dans un court laps de temps, de nombreuses grèves se sont déclenchées, dont les plus importantes :

- Les cheminots.
- Travailleurs de tramway.
- Travailleurs des usines et produits chimiques.
- Travailleurs d'électricité et autres.

La Confédération Générale du Travail était derrière le mouvement des grévistes, avec le soutien de tous les courants de gauche spécialement le parti communiste algérien (PCA). Les autres organisations syndicales comme CFTC avaient des réactions contre ces grèves, Elles les invitent à ne pas participer. Les syndicats indépendants sont restés neutres et n'ont montré aucune réaction.

➤ **Les grèves de 1951- 1952 à Oran :**

Les grèves ont été organisée par les dockers et les mineurs de Tlemcen, et ils ont été soutenus par les travailleurs agricoles d'Oran. Ces mouvements de grève se sont ensuite transformés en mouvements à caractère et qui a entraîné des poursuites judiciaires à l'encontre des militants syndicaux et des grévistes. **(Ignan, 2021 : 227)**

Durant cette période, les ouvriers de la vigne à Oran ont organisé un mouvement de grève massif lors de la récolte des vignobles entre 1951-1952. Ces grèves ont suscité une inquiétude chez les autorités civiles. La détérioration des conditions sociales des travailleurs musulmans dans le secteur agricole est la principale cause de ces grèves, afin de répondre à cette situation, la direction a proposé des mesures telles qu'une augmentation des salaires, mais ces propositions ont eu un refus de la part des colons. **(Ignan, 2021: 227)**

➤ **Grève de secteur agricole:**

Le secteur agricole a rencontré plusieurs obstacles contrairement aux autres secteurs, ce secteur agricole a fait plusieurs tentatives de grève surtout dans les saisons de récoltes mais il a échoué.

Et parmi ces raisons on trouve :

Les travailleurs n'ont pas de culture syndicale et la plupart des travailleurs étaient des saisonniers alors c'était dur de défendre leurs intérêts, malgré la marginalisation et les difficultés rencontrées par les travailleurs de secteur agricole ils ont quand même pu rejoindre la grève malgré qu'ils étaient des travailleurs saisonniers, et même avec leurs divergences ils ont quand même pu réaliser des objectifs comme l'augmentation des salaires. **(Ait Meddour, 2019: 303-304)**

b. La position des autorités coloniales vis à vis les grèves :

Les autorités françaises ont rencontré plusieurs grèves, et pour cela elles ont fait recours aux menaces par les licenciements et les poursuites judiciaires à l'encontre des cadres syndicaux. (Ignan, 2021 : 228). Elles ont interdit aux journaux nationaux de parler sur les grèves. (Ait Meddour, 2019 : 305). Mais malgré cela, les travailleurs ont pu tirer parti de certains avantages grâce à ces protestations et grèves, notamment en forçant l'administration coloniale à promulguer des lois et des décrets visant à améliorer leurs conditions de travail.

(Ignan, 2021 : 228)

Conclusion

Le mouvement syndical de 1947 à 1950 a été marqué par de nombreux événements et a connu une forte mobilisation des travailleurs.

De plus, cette période a également été marquée par des grèves qui se sont multipliées dans différents secteurs de l'économie, notamment dans l'industrie et les mines. Les syndicats ont organisé des manifestations et des rassemblements pour revendiquer des meilleures conditions de travail, des salaires plus élevés et une plus grande reconnaissance de leurs droits. Cette mobilisation témoigne de l'importance du mouvement syndical dans la défense des intérêts des travailleurs à cette époque.

Chapitre IV

**La lutte syndicale 1950-
1956 : De l'Algérianisation
massive de la CGT vers la
création des centrales
syndicales nationales**

1. La situation en Algérie vers les années 1950

Les conditions prévalant en Algérie pendant cette période ont connu une stagnation et un déclin notable dans tous les domaines. La majorité des Algériens se sont retrouvés sans emploi ni abri, que ce soit en ville ou à la campagne. La plupart des travailleurs dans de nombreux secteurs, qu'ils soient agriculteurs, artisans ou commerçants, luttèrent uniquement pour subvenir aux besoins de leur famille et de leurs enfants. La situation sociale s'est caractérisée au début des années 1950 par une augmentation du chômage, une diminution et une détérioration du pouvoir d'achat en raison de l'inflation croissante et de la stabilité des salaires.

1.1 Le chômage

La situation du chômage en Algérie a été causée par plusieurs facteurs, notamment la confiscation des terres des Algériens par les colons français, leur exclusion des emplois gouvernementaux et administratifs, l'absence d'industrie dans le pays, la croissance démographique et le manque des conditions de vie décentes.

Pendant les premières années de 1950, En particulier, un groupe de chômeurs s'est formé et le phénomène du chômage est très grave.

Le chômage a augmenté dans les zones rurales et dans les ateliers de production de l'alfa en raison de la hausse des prix. Que ce soit dans les montagnes, en Kabylie ou dans le sud, cela a joué un rôle clé dans la réduction des opportunités d'emploi pour la main d'œuvre saisonnière. De plus, la masse du prolétariat agricole en 1954 était exponentiellement plus grande qu'auparavant. Les agriculteurs algériens ne sont plus aussi actifs qu'avant. Selon les statistiques de 1954, ils ne travaillaient que 65 jours par an et les autorités françaises annulèrent les prêts d'équipement, provoquant la fermeture de nombreuses mines et d'autres secteurs tels que les ports et l'industrie locale, entraînant le licenciement de nombreux travailleurs. **(Benallegue, 2005, p334-335)**

Dans les années 1950, la guerre d'Algérie a provoqué une rupture dans les relations entre les travailleurs et les syndicats, principalement au sein de la CGT PCF, mais avec des répercussions plus légères sur les travailleurs français et algériens. Initialement, les travailleurs algériens avaient des liens positifs avec la CGT au début des années 1950.

Cependant, cette dynamique a évolué avec l'implication de militants nationalistes dans le MTLD. Les travailleurs algériens avaient rejoint activement la CGT à la fin des années 1940 et au début des années 1950, alors que l'organisation soutenait les revendications d'indépendance nationale algérienne en adoptant une stratégie de "classe contre classe". Ces revendications ont pris de l'ampleur parmi les Algériens entre 1945 et 1948, en réaction à la répression des manifestants à Constantine lors des événements de mai 1945 et à l'absence de réformes liées à l'absence d'une loi spéciale pour l'Algérie. **(Zebiri, 2015 : 12-13)**

La discrimination et le racisme ne se limitaient pas au secteur de la construction uniquement. Cette plaie était répandue dans tous les secteurs du pays, car l'Algérie donnait la priorité aux postes de travail pour les travailleurs d'origine européenne en tant que colonie de peuplement. Les employeurs ont exploité la situation du chômage en ne respectant pas les lois du travail. Les plus grandes victimes de cette discrimination et de ce racisme étaient les travailleurs du secteur agricole en tant que travailleurs saisonniers et temporaires, qui étaient marginalisés de toutes les manières possibles. Ils n'étaient pas embauchés et recevaient des salaires dérisoires, si faibles qu'ils ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins les plus élémentaires ni bénéficier de la sécurité sociale et des allocations familiales. Un exposé sur la situation générale de l'Algérie en 1953 indiquait :

« L'administration coloniale, consciente du danger de l'émigration algérienne vers l'étranger, a fait de sa priorité, qu'elle a commencée en 1950 et intensifiée en 1953, de contrôler l'émigration de la main-d'œuvre algérienne vers l'étranger... Le nombre de chômeurs recensés se situait entre 95 000 et 145 000, alors que le budget alloué aux ateliers du chômage privé en 1953-1954 s'élevait à environ 202 170 394 francs, soit l'équivalent de 4 149 francs ou 2 718 francs par chômeur selon le nombre pris en compte. » **(Bourouiba,2006 :131)**

Nous pouvons également mentionner plusieurs catégories de travailleurs algériens, tant en milieu urbain qu'en milieu rural :

- Ceux qui bénéficient de privilèges similaires à ceux des Européens et qui bénéficient d'un travail rémunéré de manière adéquate et sécurisée, conformément aux lois en vigueur en France. Leur nombre est très limité.
- Ceux qui bénéficient d'un travail non rémunéré de manière satisfaisante et qui n'ont pas fait partie des travailleurs licenciés ni n'ont subi d'emprisonnement ou d'autres

discriminations. Ils sont environ 300 travailleurs et vivent quelques semaines ou mois spécifiques.

- Ceux qui n'ont aucun espoir d'emploi et qui représentent la majorité, vivant de solidarité et d'aides fournies par la famille, les proches et les voisins. **(Bourouiba,2006 ;132)**

Le chômage a touché les quatre points de pays en 1955, et cela d'après OurabahAbd el Madjid :

« Nous avons déjà attiré votre attention sur l'important problème du chômage dans notre commune. Cette situation s'aggrave de plus en plus et des milliers vérifiez d'ouvriers sont voués à la misère la plus complète.

« A plusieurs reprises, nous avons été reçus par le maire de la ville, les 13/20/28 décembre et 04 janvier ; par le sous-préfet, le 14 décembre par les conseillers municipaux. Des promesses nous ont été faites ; mais elles sont restées à ce stade.

« Nous avons appris que des crédits importants ont été alloués par l'assemblée algérienne pour l'ouverture des chantiers. Plusieurs villes ont déjà obtenu des crédits qui leur ont permis l'ouverture immédiate de chantiers, des distributions de vivre, etc....

« Dans notre ville rien de tout cela. Nous avons appris qu'un crédit aurait été attribué à Bougie ; mais si cela existe, les fonds restent dans les coffres, alors que nous vivons la faim, nous et nos familles... »⁸

1.2 Augmentation des prix et réduction des revenus

L'Algérie a connu une perturbation et une forte baisse des prix des produits de base et des salaires entre 1944 et 1954, comme le montre le tableau suivant :

⁸. AOM, FM.81F,1558, chômage en Algérie (1953-1961)

Les indices des prix	La date de la décision	Indicateur des salaires
100	04/08/1944	100
178	08/03/1946	178
169	09/08/1946	147
288	31/08/1947	257
300	02/03/1948	418
400	25/10/1948	-
480	15/04/1951	565
552	12/10/1951	-
600	04/03/1954	628

Source: (Ait Meddour,2013 ;106)

On remarque à travers le tableau que les indices des prix et des salaires étaient égaux entre avril 1944 et mars 1946, tout comme les années ultérieures d'août 1946 à mars 1954. Ainsi, nous pouvons conclure qu'il y a eu une perturbation importante et une fluctuation entre les indices des prix et des salaires, ce qui est attribué à la politique coloniale oppressive envers les citoyens algériens. En réalité, la situation était encore pire que ce que ces statistiques montrent, car les salaires réels étaient beaucoup plus bas que les salaires officiels.

De plus, un membre de l'Assemblée algérienne a indiqué qu'en 1952, les ouvriers de l'alfa percevaient 230 francs par jour, alors que le salaire minimum fixé en octobre 1951 était de 276 francs par jour. Cette situation s'appliquait également à différents produits, car les prix pratiqués sur les marchés étaient beaucoup plus élevés que les prix officiels en raison de la prolifération du marché noir. **(Ait Meddour,2013 ; 106,107)**

Durant l'année 1952, les salaires officiels étaient basés sur un budget mensuel type de 13 792 Francs, principalement pour les besoins essentiels. La Confédération Générale de l'Agriculture s'est opposée à cette généralisation, tandis que la Confédération Générale du Travail a proposé un salaire minimum de 32 397 francs pour couvrir tous les besoins de la famille. Cependant, l'augmentation des salaires était complexe en raison de divers facteurs. **(Ait Meddour, 2019 : 327)**

Selon le président du Comité supérieur algérien des accords collectifs, qui considérait que la concurrence entre les salaires et les prix n'entraînerait pas nécessairement une

amélioration du pouvoir d'achat mais conduirait à l'inflation, il était donc nécessaire pour l'État ou les autorités concernées d'intervenir en fixant un plafond pour les prix de certains biens de consommation afin de donner un sens aux augmentations salariales. Cependant, selon un autre point de vue, le plafonnement des prix pouvait avoir des conséquences négatives sur les salaires. Dans les systèmes économiques où la liberté totale de fixation des prix prévaut, les travailleurs ont plus de chances d'augmenter leurs salaires de la part de leurs employeurs, car ils jouent sur les prix de leurs produits afin de réexaminer leurs marges bénéficiaires après l'augmentation des salaires de leurs employés. Cela était difficile à réaliser dans les systèmes où la liberté de fixation des prix n'existait pas auparavant. (**Ait meddour, 2019 : 326**)

Il est clair que cette période de 1954 a montré que les indicateurs salariaux étaient très faibles par rapport aux prix, ne permettant pas de répondre aux besoins élémentaires des familles algériennes. À cet égard, en comparant ces salaires du tableau avec les prix, la CGT se demandait comment un travailleur du secteur agricole pouvait subvenir aux besoins d'une famille composée de six personnes ou plus avec un salaire journalier d'environ 250 francs, alors qu'un kilogramme de pain équivalait à 60 francs, 0,1 kilogramme de viande coûtait entre 400 et 500 francs, 1 kilogramme de sucre était estimé à environ 135 francs et 1 litre d'huile coûtait environ 230 francs...(Benallegue ,2005 : 335,336)

1.3 Dégradation du système de sécurité sociale

À cet égard, les statistiques officielles françaises indiquent qu'au début de 1955, le nombre d'assurés en dehors du secteur agricole était estimé à environ 613 000 personnes, auxquelles s'ajoutaient 170 000 assurés dans le secteur agricole, ce qui donne un total de 800 000 assurés. En ajoutant les membres de leur famille (femmes et enfants), on arrive à un total de 2 300 000 assurés. Les autorités françaises considéraient cela comme une grande réalisation dans le domaine de la protection sociale. Cependant, si nous comparons ce nombre avec le total de la population algérienne en 1954, estimée à environ 8 millions de personnes, nous constatons que le nombre est très faible, d'autant plus que le nombre d'assurés inclut principalement les Européens, qui étaient au nombre de 800 000 pendant cette période. Nous pouvons donc conclure que le nombre total d'assurés algériens représente environ 18,75 % de la population algérienne. Face à cette faible proportion d'Algériens bénéficiant du système de sécurité sociale, les autorités coloniales soulevaient la question de l'incapacité des caisses de sécurité

sociale à supporter le poids des allocations familiales des Algériens en raison de leurs taux de natalité élevés. (Ait Meddour, 2019 : 330)

2. L'évolution du mouvement revendicatif au début des années 1950

Au début de l'année 1950, le mouvement revendicatif a connu une différence claire entre une lutte violente et quasi-insurrectionnelle, marquée par une grande tension, menée par les travailleurs algériens dans les quais des ports, les mines, le secteur agricole et d'autres secteurs. Sous la direction des militants de la Confédération Générale du Travail (CGT) avec le soutien du Parti Communiste Algérien, le mouvement a été marqué par la lutte des employés de tous les secteurs, des travailleurs européens ainsi que des cheminots, dirigés en permanence par toutes les organisations syndicales.

2.1 La lutte pour les droits sociaux et civils

➤ Les dockers:

Les dockers étaient influents et en lutte constante pour leurs droits. Leur détermination les a protégés contre les licenciements, en faisant l'un des secteurs les mieux rémunérés. Ils se battaient pour des salaires plus élevés, la sécurité de l'emploi, et la protection des travailleurs temporaires. A Alger, les temporaires ont créé une association indépendante, contrariant la CGT. La plupart de leurs demandes ont été justifiées par l'administration conformément à la loi. (Benallègue, 2005: 359,360)

➤ Les travailleurs agricoles et miniers :

Il est souligné dans le livre d'Abdelkader Djeghloul que malgré certains moments de croissance du mouvement national, la mobilisation de la paysannerie reste limitée, y compris les partis nationalistes et le mouvement ouvrier, n'ont pas priorisé l'organisation de la paysannerie, préférant se concentrer surtout la petite bourgeoisie, le sous-prolétariat et le prolétariat urbain. L'auteur suggère qu'il est important d'examiner objectivement les raisons de cette stratégie, tout en évitant de minimiser le travail des militants urbains qui ont contribué à diffuser les idées d'indépendance et de démocratie sociale dans les zones rurales, jetant ainsi les bases de l'organisation de la paysannerie. Ces militants ont également formé les premiers dirigeants paysans qui joueront un rôle clé au début de l'insurrection de 1954 au sein de l'ALN. (Djeghloul, 1987 : 81)

Contrairement aux dockers, on trouve les travailleurs des mines, du secteur agricole, dispersés à travers les ateliers et les fermes, où ils ont rencontré des difficultés pour coordonner leurs activités. Par conséquent, ils figuraient parmi les secteurs qui ont payé le prix fort dans leur lutte. Ils ont organisé de nombreuses grèves pour améliorer leurs salaires qui restaient faibles et pour améliorer leurs conditions de travail qui étaient négligées et intenable.

« Dans les années 1950, les grèves des travailleurs des mines étaient longues et extrêmement difficiles. Par exemple, la grève de Timzrit a duré plusieurs semaines, de fin décembre 1950 à début janvier 1951, et celle de Bougaa a duré 120 jours. Zakar, Sidi Ma'ruf, Boukhayama, Bouamrane et El Alia. Les grèves à court terme (moins de 24 heures) étaient fréquentes pendant cette période, et la participation aux grèves était toujours élevée. Les travailleurs ont obtenu des gains importants grâce à ces grèves, notamment une augmentation relative des salaires. Les militants de la CGT ont joué un rôle très important, et malgré des aides et secours insuffisants, ils ont apporté leur soutien aux grévistes. Les mineurs n'ont reçu que 500 francs par personne pour une lutte de quatre mois à l'automne et à l'hiver 1952-1953. » (Ait Meddour, 2019 ; 333,334)

Les autorités coloniales ont répondu à ces grèves successives dans tout le pays par une violence extrême. La grève de Khemis Miliana en octobre 1952 a entraîné 27 arrestations. À Timezrit, les autorités coloniales ont fermé les portes de la mine pendant plusieurs mois, privant ainsi 800 travailleurs de leur emploi. Ce n'est qu'après une forte pression exercée par les mineurs, les agriculteurs et les petits commerçants sur l'administration de Sidi Aïch que la situation a été résolue. Les revendications des mineurs portaient principalement sur les salaires, les allocations familiales, les mesures de sécurité dans les mines et la sécurité sociale le 8 mai 1953. Les délégués représentant les mineurs à Constantine ont voté une pétition qui a été présentée au ministre de l'Intérieur français et comprenait les points suivants : fixation du salaire professionnel minimum garanti en fonction du pouvoir d'achat, augmentation des allocations familiales par le biais d'une allocation mensuelle de 2000 francs par enfant, augmentation de la valeur des pensions dans le secteur minier, abolition des amendes et des suspensions du travail, ainsi que l'élargissement des pouvoirs des délégués des travailleurs pour surveiller les mesures de sécurité et d'hygiène dans les différentes mines.

Quant aux travailleurs du secteur agricole, ils font partie des secteurs qui ont subi des injustices, des marginalisations et des répressions sous toutes leurs formes, et leur lutte a été très faible. **(Ait Meddour, 2019 : 333-334)**

Benallègue évoque la répression brutale des grèves par les autorités coloniales en Algérie dans les années 1950. Des incidents tels que l'arrestation de grévistes à Khemis Miliana et la fermeture d'une mine à Timzrit ont eu lieu. Les mineurs ont réclamé des salaires justes, des allocations familiales, une sécurité accrue dans les mines et une protection sociale en 1953. Les travailleurs agricoles ont également subi des injustices, mais leur résistance a été limitée. Des délégués ont adressé des revendications au gouvernement français, notamment un salaire minimum ajusté, des allocations familiales plus élevées, une meilleure sécurité au travail et des pouvoirs accrus pour les délégués. **(Benallègue, 2005 : 362-363)**

Les grèves qui ont éclaté dans les années 1950 en Algérie en réponse aux injustices subies par les travailleurs ont été sévèrement réprimées par les autorités coloniales. Des arrestations massives et la fermeture de mines ont été utilisées pour décourager ces mouvements. Les mineurs ont particulièrement lutté pour des salaires justes, des allocations familiales, et des conditions de travail plus sûres. Le secteur agricole, bien que marginalisé, a également connu des difficultés, mais sa résistance était moins prononcée. Ces événements reflètent la tension croissante dans la société algérienne à cette époque, alors que les travailleurs cherchaient à améliorer leurs conditions de vie et à obtenir davantage de droits sociaux.

En raison de leur dispersion et de leurs déplacements constants, cela a facilité l'application de la politique des autorités coloniales et entravé facilement leur lutte syndicale. Bourouiba fait référence à cela en disant :

« Selon la description du patronat, chaque tentative de rébellion contre le travail syndical se soldait par un licenciement et souvent par une peine de prison infligée par le garde rural ou le gendarme agissant sous les ordres des colons »
(Bourouiba, 2006 : 132)

Ait meddour souligne que Ahmed Mahsas, affirme :

« Que la faiblesse de la lutte syndicale chez les travailleurs agricoles est due à la persécution à laquelle ils étaient soumis par l'administration française, car les

propriétaires les considéraient comme des éléments provocateurs et hostiles à la France »

(Ait Meddour, 2019 :335)

La CGT a focalisé ses efforts principalement sur une minorité de la classe ouvrière en Algérie, en négligeant les ouvriers agricoles et les travailleurs urbains précaires. Cette omission peut être attribuée à des obstacles pratiques et à l'orientation politique de la CGT. Cependant, la CGT a œuvré pour rallier ces secteurs à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Les militants de la CGT ont mené des campagnes de sensibilisation auprès des travailleurs agricoles, soulignant l'importance de rejoindre la confédération pour défendre leurs droits face à l'oppression coloniale et promouvoir la paix mondiale. Cette étude révèle que le secteur agricole et minier a été largement marginalisé par les autorités françaises, en grande partie en raison de l'absence de syndicats protecteurs et de sensibilisation.

3. Solidarité dans la lutte des employés

Les secteurs où la population européenne prédominait, tels que les banques, l'électricité et le gaz, les services publics, les hôpitaux et les enseignants, ont également connu des mouvements revendicatifs et des perturbations qui ont perduré pendant longtemps. L'objectif de ces grèves était de demander des augmentations de salaire, des primes et diverses indemnités.

Contrairement aux ports, aux mines et au secteur agricole, les employés n'étaient pas soumis à une répression violente. Cependant, on ne peut pas dire qu'il était inexistant. « Les autorités françaises ont licencié 12 employés, dont Aïssa Idir, en janvier 1951, à la suite des grèves observées à l'hôpital de Blida, dans les ateliers de l'industrie vivrière, ainsi que dans les services postaux, les transports et les employés du traminot » (Benallegue,2006 ;364)

En février 1950, la plus grande grève de l'histoire a eu lieu à la compagnie d'électricité et de gaz d'Algérie, organisée par un comité de conciliation de syndicalistes CGT et CFTC. Les revendications portaient sur des augmentations salariales, des allocations familiales, une prime de 3000 francs, et la mise en place de la sécurité sociale. Cette grève a suscité la solidarité des travailleurs de l'électricité et du gaz au Maroc oriental en raison de la liaison

électrique entre les deux régions. Elle a abouti à un accord entre la direction et le syndicat CGT-Énergie et Gaz d'Algérie stipule ce qui suit :

- « Augmentation des salaires afin d'atteindre l'égalité avec les salaires en vigueur en France. »
- « Révision rapide de la grille salariale. »
- « Réorganisation des services sociaux. »
- « Interdiction de sanctions contre les travailleurs en cas de non-respect des convocations. »
- « Mise en place d'un système social unifié. »
- « Arrêt des poursuites judiciaires contre les cadres syndicaux. » (Ait Meddour, 2013 ;116)

Au début de l'année 1951, ce secteur a également connu une grève qui a duré 22 jours, organisée par un comité intersyndical comprenant également la CGT, la CFTC et FO, avec la participation de la majorité des employés et le soutien des travailleurs du bâtiment, des chemins de fer, des quais des ports, et autres, et ils ont réalisé de nombreux gains et droits (Ait Meddour, 2019 : 342-344)

Dans les années 1950, l'Algérie a connu une série de grèves majeures. Les employés bancaires ont déclenché une grève en mars 1950, suivis par les enseignants en novembre, protestant contre des lois sur les écoles privées. En juin 1951, les employés ont fait grève pour l'égalité des salaires avec la France. En 1954, une organisation de revendications a été créée suite à un appel des syndicats CGT et CFTC, aboutissant à des gains significatifs, notamment des augmentations de salaire, des pensions, des allocations de retraite et des allocations familiales. (Benallegue, 2005 : 368,369)

4. La situation syndicale entre janvier 1950 et juin 1954

Au début des années 1950, la CGT était en tête et comptait encore de nombreux Algériens parmi ses rangs, y compris dans ses différentes structures. Elle a continué à adopter une orientation nationale et anticolonialiste, malgré toutes les contradictions au sein de ses cadres. La montée en puissance des cadres de la CGT depuis son quatrième congrès en janvier 1950 a été notable. Ce congrès s'est tenu du 13 au 15 janvier 1950, rassemblant 314 délégués

représentant 350 syndicats, répartis comme suit : 192 délégués (61,14%) représentant les ouvriers du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

(Benallègue, 2005: 364-369)

- Les délégués des employés et des fonctionnaires des services publics représentaient 93 délégués (29,6%).
- Les délégués des agriculteurs, qui étaient parmi les plus faibles en nombre, représentaient 11 délégués (3,5%).
- Il y avait également une catégorie de femmes, avec 15 déléguées, dont certaines étaient algériennes, et la présence de 60 jeunes, témoignant des efforts considérables déployés par la CGT pour cette catégorie.

Parmi les résultats de cette conférence, on trouve le Comité de coordination des syndicats unifiés d'Algérie, composé de 58 membres, dont la majorité étaient Algériens, ainsi que le Bureau exécutif, qui était entièrement composé de militants du Parti communiste algérien, notamment Brahim Moussa, Ali Ben Ismaïl, Ahmed Hamiani, Kaidi Lakhder et Bachir Merad.

Quant aux origines et aux bases de la création du Comité de coordination des syndicats unifiés d'Algérie, Kaidi Lakhder expliquait selon Ait Meddour :

« En 1946, les problèmes liés aux syndicats de la CGT en Algérie étaient méprisés par les centrales françaises. Les revendications des travailleurs et la situation coloniale n'avaient aucune importance à leurs yeux... C'est ainsi que l'idée de créer le Comité de coordination des syndicats unifiés d'Algérie est apparue » **(Ait Meddour, 2013 : 122).**

4.1 Baisse du nombre d'adhérents à la CGT malgré son influence

En 1953, une baisse significative du nombre de timbres apposés a été relevée en Algérie, notamment à Constantine et Oran, selon le rapport financier de Blanche Moulin lors du neuvième congrès de l'Union régionale. La plupart des départs de la CGT étaient d'origine européenne, débutant en 1947 après la scission de la Confédération et augmentant pendant le processus d'algérianisation.

Le Parti communiste algérien a suivi une trajectoire similaire, avec une grande partie de ses adhérents (83%) appartenant à la CGT. Les responsables de la CGT ont attribué cette baisse à un manque de dynamisme syndical et à une mauvaise compréhension de son objectif. Ces lacunes ont affecté toute la structure syndicale, de la base locale au syndicat national algérien et au Comité central des syndicats multiples en Algérie. Pour remédier à la situation, les responsables ont suggéré de rétablir le rôle de la branche syndicale fondatrice, mettant en avant l'unité et l'égalité des travailleurs, tout en affirmant la qualité d'adhérent. (Ait Meddour, 2013 :122-123)

4.2 L 'ampleur de la propagation des comités de chômeurs

Les militants du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, aux côtés du Parti communiste algérien, ont parfois cherché à dynamiser les comités de soutien aux chômeurs et ont proposé des solutions pour remédier au problème du chômage, notamment :

- Interdire toute immigration européenne vers l'Algérie.
- Limiter les revenus multiples au sein d'une même famille.
- Prendre les mesures nécessaires pour réserver les emplois du secteur public aux Algériens.

En Algérie, de nombreux comités de chômeurs ont été créés, dirigés par des militants du Mouvement pour la victoire des libertés démocratiques, de l'UDMA et du PCA. En 1954, lors d'une réunion à Blida, ces comités ont formulé plusieurs revendications, notamment la suppression de l'utilisation des prisonniers, l'application d'une semaine de travail de 40 heures, la régulation du travail dans l'agriculture avec l'interdiction de la main-d'œuvre étrangère, ainsi que l'application des lois sociales françaises.

(Benallegue,2005 : 349)

4.3 Les syndicats :FO, SI, CFTC

Le syndicat Force Ouvrière s'est caractérisé par sa faible implantation en Algérie, principalement parmi les employés du secteur public, les travailleurs des services publics et du chemin de fer, et était entouré par les Européens dans le but de défendre leurs intérêts et de s'opposer à la Confédération générale du travail et aux nationalistes.

En 1954, la base de Force Ouvrière n'a pas beaucoup évolué, selon une source officielle, seulement 10 % des travailleurs étaient affiliés dans la wilaya d'Algérie. Il convient de noter que l'Union wilayale d'Algérie était considérée comme la plus développée et organisée. Son programme en Algérie soutenait l'idée d'intégrer les trois wilayas algériennes en France, ainsi que d'étendre l'industrialisation pour résoudre le problème du chômage. Elle cherchait également toujours à défendre les revendications des employés, en demandant :

- L'égalité des salaires entre les travailleurs algériens et les travailleurs français, ainsi que l'application du même salaire minimum garanti en France.
- Le développement du système de sécurité sociale approuvé par l'Assemblée algérienne.
- L'octroi d'allocations familiales aux travailleurs agricoles (**Ait Meddour, 2019 : 370-373**)

Contrairement à Force Ouvrière, les syndicats chrétiens, notamment la CFTC, ont réussi à élargir leur influence parmi les travailleurs algériens. Ils revendiquaient l'égalité de traitement avec les travailleurs français, notamment en matière de salaires, allocations familiales et sécurité sociale. Ils percevaient la question coloniale comme un enjeu social. En revanche, Force Ouvrière collaborait davantage avec la CGT pour les droits des employés. Les syndicats indépendants, occupant la deuxième place en termes d'adhésion, ont également connu une progression similaire à la CFTC. (**Benallegue 2005 : 317,318**)

5. Le développement de la représentation syndicale lors du cinquième congrès de la CGT en juin 1954

L'idée de créer un syndicat indépendant en Algérie n'est pas née en 1954. Les racines de cette idée remontent au premier congrès constitutif du MTLD en 1947, où le Comité des affaires sociales dirigé par Messali Hadj a créé un comité chargé de la mise en place d'une centrale syndicale indépendante. En 1948, les contacts avec l'Union générale tunisienne du travail ont permis de poser les bases d'un projet de création de la Fédération syndicale d'Afrique du Nord. À bord de ce projet, une perspective syndicale maghrébine a été relancée en 1951 et 1953, grâce au projet de création de l'Union des travailleurs du Maghreb arabe (UTMA). (**Gallissot,2000 ;121**)

« Cette réalité est devenue effective lors de la cinquième conférence des syndicats CGT algériens, qui s'est tenue du 24 au 27 mai 1954, où la création de l'Union générale des syndicats algériens (UGSA) a été annoncée.

Les participants à cette conférence comprenaient :

- 03 fédérations syndicales (Oran, Constantine, Alger)
- Des unions régionales (Blida, Sidi Bel Abbès, Annaba)
- 14 syndicats.
- 125 sections syndicales
- 12 fédérations professionnelles » (**Ait Meddour, 2013; 127**)

Lors de cette conférence, le Comité central des syndicats unis algériens est devenu l'Union générale des syndicats algériens. Son comité exécutif comprenait 34 membres, dont 22 Européens. Cette réunion était cruciale pour les syndicalistes algériens, malgré la crise de division en 1953. Le mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques cherchait à influencer les décisions de la conférence pour soutenir la cause nationale, car le MTLD n'était pas alors en position de force en raison de ses propres divisions internes

Boualem Bourouiba déclare à ce sujet :

« Lors de cette conférence, j'ai donné des instructions aux militants du MTLD pour participer ou intervenir dans cette conférence et augmenter la pression sur les délégués afin qu'ils adoptent des résolutions conformes aux principes qu'ils défendent, notamment :

-L'attention portée aux catégories les plus défavorisées, l'algérianisation généralisée des cadres de l'organisation, une position claire vis-à-vis de la question nationale et de ce qui la sert. Ces décisions que nous considérons comme le minimum nécessaire pour assurer notre maintien dans la CGT ne pouvaient pas être prises en compte par les participants à la conférence, en raison de plusieurs raisons : La faiblesse du mouvement pour la défense des libertés des libertés démocratiques depuis 1953. Cela est dû à la crise qu'elle a traversée, mais cette crise a contribué à renforcer les rangs du nouveau centre et à lui confier la responsabilité du Parti communiste algérien » (**Bourouiba, 2005 : 145**).

Et comme la conférence s'est fixé plusieurs objectifs, parmi lesquels les plus importants, selon Bourouiba il souligne que d'après Kaidi, sont les suivants :

« -Intensifier la lutte revendicative et l'activité syndicale contre la colonisation.

-Intensifier l'activité envers les catégories les plus défavorisées, marginalisées et exploitées, à savoir les travailleurs du secteur agricole » **(Bourouiba, 2005 : 146)**

La transformation de la CGT en Union générale des syndicats algériens en juin 1954 a renforcé l'activisme syndical, notamment lors de la collecte de fonds pour les victimes du séisme de septembre 1954. Ce séisme a également renforcé l'influence de l'Union générale des syndicats algériens grâce à une campagne de solidarité menée en collaboration avec la SPF (Section française de l'Internationale communiste), affiliée au Parti Communiste Français, et le Parti Communiste Algérien. Bien que l'Union Générale des Syndicats Algériens ait connu un succès initial prometteur pour le mouvement syndical en Algérie, sa durée a été limitée en raison du déclenchement de la guerre de libération et de la prédominance de la solidarité liée au séisme de Chlef, qui a occulté les développements politiques en Algérie. **(Bourouiba, 2005 :148)**

Après avoir étudié la situation syndicale entre 1950 et 1954, nous remarquons que la CGT, qui comptait auparavant un grand nombre d'Algériens parmi ses rangs, a connu une algérianisation croissante dans ses cadres, ainsi qu'une diminution de ses adhérents. Nous avons également constaté une large propagation des comités de chômeurs, ainsi qu'une légère évolution du syndicat de la Force Ouvrière et des syndicats chrétiens et indépendants. Malgré tous ces éléments, le mouvement syndical, notamment lors de la cinquième conférence des syndicats de la CGT algérienne, a réussi à obtenir plusieurs gains, notamment la proclamation de l'Union générale des syndicats algériens.

6. Le mouvement ouvrier et le déclenchement de la guerre de libération nationale

6.1 Impact sur le domaine professionnel

Le déclenchement de la guerre de libération en novembre 1954 a profondément perturbé les équilibres de pouvoir au sein du mouvement national et syndical en Algérie. Les tensions et les persécutions qui ont suivi ont touché toutes les organisations politiques, y compris le

mouvement ouvrier et les syndicats, qui luttèrent pour les intérêts des Algériens. Les conditions pour mener des activités syndicales ont été gravement entravées, avec l'absence de médias et de sièges sociaux. Les syndicalistes se sont retrouvés dans une situation de désorientation et de chaos, ce qui a retardé la création d'une centrale syndicale nationale. **(Bourouiba, 2005 :154-155)**

6.2 Les différentes positions vis-à-vis de la révolution

6.2.1 Position du PCF et PCA

Le Parti Communiste Français a publié le 8 novembre 1954 un article contenant le passage suivant :

« Fidèle à l'enseignement de Lénine, le PCF., qui ne saurait approuver le recours à des actes individuels, susceptible de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux, assure le peuple algérien de la solidarité de la classe ouvrière française dans sa lutte de masse contre "la répression et la défense de ses droits » **(Bourouiba, 2006 :155)**

Le Parti Communiste Algérien était d'accord avec la position du Parti communiste français, ainsi qu'avec la position du mouvement national Algérien qui méprisait les capacités du peuple Algérien à comprendre la profondeur de l'action révolutionnaire. Amar Ouzegane a exprimé cela en disant :

« L'idéologie de la capitulation face aux difficultés de déclencher la révolution a paralysé le Parti Communiste Algérien et le mouvement national Algérien. Cette position fluctuante et hésitante a contribué à semer le doute sur la réalité de la victoire et sur la capacité du FLN à éviter des aventures pour le peuple, puisque les planificateurs ne se trouvaient qu'au sein du Parti communiste algérien et du mouvement national algérien, toute tentative d'indépendance était condamnée d'avance... » **(Ait Meddour, 2019 : 382)**

6.2.2 Position de l'Union Générale des Syndicats Algériens

Le jour suivant le déclenchement de la révolution de libération le 1er novembre 1954, et en l'absence de Redha Malek qui était parti en Tunisie avec Idir Oujenna et Benoît Frachon,

l'Union générale des syndicats algériens a publié une déclaration après sa réunion du Bureau exécutif, qui comprenait ce qui suit :

« La solution pour la tragédie vécue par l'Algérie réside dans la fin de l'oppression des patrons et de l'administration... et dans l'arrêt des licenciements abusifs subis par les délégués syndicaux... ainsi que dans un examen minutieux des revendications et des mesures à prendre pour répondre aux aspirations nationales des Algériens et pour gérer leurs propres affaires et le droit à l'éducation et à la culture en commençant à appliquer des mesures évolutives au droit spécial de l'Algérie... ».(Bourouiba,2006 :157)

Ils ont également envoyé une autre lettre au ministre de l'Intérieur français deux semaines après le déclenchement de la révolution, demandant à André Rossi, l'un des secrétaires de l'Union et membre du Conseil économique, d'améliorer les conditions économiques déplorables auxquelles les classes ouvrières étaient confrontées et qui avaient été aggravées par les événements en Algérie. Ils ont également présenté un ensemble de revendications pour la classe ouvrière, notamment le respect des libertés syndicales et démocratiques, l'intégration des travailleurs licenciés en raison de la grève ou de leur activité syndicale, l'abolition de l'article 80 du code pénal algérien, l'amnistie et la libération de tous les détenus politiques et syndicaux et la restauration de leurs droits. (Ait Meddour,2019 :383) **7- Les premières tentatives pour créer une centrale nationale indépendante de la CGT:**

Les militants proches des Messalistes ont pris l'initiative de commencer la première tentative de regrouper leurs efforts afin de créer une centrale syndicale nationale entièrement indépendante de la CGT, dans le but de mobiliser tous les travailleurs Algériens et de les sensibiliser à la lutte contre le colonialisme, à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et à la réalisation de toutes les revendications sociales et économiques. Bourouiba écrit à ce sujet :

« Il y a un point essentiel qui rendait notre projet irréalisable, c'était leur confiance continue en Messali Hadj et en son mouvement national, alors qu'ils étaient conscients de notre affiliation au Front de Libération Nationale, mais malgré cela, ils espéraient que nous finirions par partager leur conviction. » (Bourouiba: 2006 : 188)

Durant l'été 1955, des réunions entre les syndicalistes du FLN et du Mouvement National Algérien ont abordé des questions telles que l'orientation, l'organisation, les finances et les relations extérieures. IssatIdir était informé de ces discussions par BoualemBourouiba. Ils ont envisagé d'obtenir le soutien de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) et ont envoyé une délégation en Europe. Cependant, les pourparlers entre les deux groupes, le FLN et le MNA, en janvier 1956, n'ont pas abouti à un accord, provoquant des tensions et des désaccords. Par la suite, deux centrales syndicales distinctes, l'USTA et l'UGTA, ont été créés. **(Bourouiba: 2006: 157)**

Conclusion

La lutte syndicale qui s'est déroulée de 1950 à 1956 a été une période charnière dans l'histoire du mouvement syndical. Durant ces années, les syndicats ont joué un rôle crucial dans la défense des droits des travailleurs et la recherche de meilleures conditions de travail. En 1954, la situation s'est encore aggravée avec le déclenchement de la guerre d'indépendance de l'Algérie. Cette guerre a entraîné une répression violente de la part des autorités coloniales françaises, qui ont mené des opérations militaires et des arrestations massives. Les travailleurs algériens ont été particulièrement ciblés, car ils étaient considérés comme une menace pour l'ordre colonial. Pendant cette période, ont eu lieu les premières tentatives de créer une centrale nationale totalement indépendante de la France et de la CGT.

Conclusion

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie a traversé une période difficile marquée par la dissolution du mouvement national et l'incarcération de nombreux activistes politiques, aggravée par l'arrivée du gouvernement de Vichy, qui a restreint les libertés individuelles et appauvri la population algérienne. Malgré ces conditions de vie dégradantes, des développements positifs ont émergé, notamment une réponse aux revendications ouvrières visant à améliorer la situation de la classe ouvrière algérienne.

Fin de la Guerre, La brutalité de la colonisation française envers les Algériens est devenue évidente, illustrée par les crimes et massacres du 8 mai 1945. Entre 1945 et 1947, les tentatives de créer un syndicat algérien ont échoué, principalement parce que la majorité des travailleurs étaient membres de la Confédération Générale du Travail (CGT) française, qui cherchait à canaliser la colère des travailleurs et à les guider. Cependant, les travailleurs algériens ont joué un rôle majeur dans la transformation de la CGT française, aboutissant à sa scission en 1947 en raison de désaccords, notamment sur la participation politique des travailleurs et la question coloniale. Ils ont mis en avant la question de l'indépendance de l'Algérie et plaidé pour des actions plus radicales contre le colonialisme français, conduisant à la création de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) en France.

La période de 1947 à 1950 dans le mouvement ouvrier a été marquée par de nombreux événements et une forte mobilisation des travailleurs, avec des grèves se multipliant dans divers secteurs, notamment l'industrie et les mines. Les syndicats ont organisé des manifestations pour revendiquer de meilleures conditions de travail, des salaires plus élevés et une plus grande reconnaissance de leurs droits, soulignant l'importance du mouvement ouvrier dans la défense des travailleurs.

De plus, la période de 1950 à 1956 a été cruciale pour le mouvement ouvrier, avec les syndicats jouant un rôle central dans la défense des droits des travailleurs et la quête de meilleures conditions de travail. En 1954, la situation s'est encore détériorée avec le déclenchement de la guerre d'indépendance de l'Algérie, marquée par une répression violente des autorités coloniales françaises, notamment des opérations militaires et des arrestations massives ciblant particulièrement les travailleurs algériens, considérés comme une menace pour l'ordre colonial. Cette période a également vu les premières tentatives de créer un syndicat national totalement indépendante des centrales métropolitaines.

Notre étude du mouvement ouvrier algérien entre 1945 et 1947 a montré sa dépendance envers le mouvement ouvrier français, malgré sa participation à diverses conférences et son intégration à la Confédération Générale du Travail, ce qui a marqué le début d'un intérêt croissant pour la question nationale. Celle de la période allant de 1950 à 1954, avait connu une algérianisation croissante de la CGT, accompagnée d'une diminution du nombre de ses adhérents. Nous avons également observé la prolifération des comités de chômeurs et une légère évolution du syndicat de la Force Ouvrière et des syndicats chrétiens et indépendants. Malgré ces développements, le mouvement ouvrier, en particulier lors de la cinquième conférence des syndicats de la CGT algérienne, a réussi à obtenir plusieurs gains, notamment la création de l'Union Générale des Syndicats Algériens. L'une des revendications centrales des ouvriers était l'augmentation des salaires. Après la guerre, de nombreuses entreprises ont réalisé des bénéfices importants, mais les travailleurs n'ont pas bénéficié équitablement de cette prospérité économique. Les ouvriers ont organisé des grèves et des manifestations pour exiger des augmentations de salaire et une meilleure répartition des richesses.

Enfin, Pendant la période de 1954 à 1956, les ouvriers ont mené une lutte intense au sein des centrales métropolitaines pour améliorer leurs conditions de travail, obtenir des salaires équitables, garantir des conditions de travail sécurisées et renforcer leurs droits syndicaux. Leurs efforts ont laissé une empreinte significative sur le paysage social et économique de l'époque. La guerre de libération nationale en Algérie a également joué un rôle majeur dans le mouvement syndical du pays, en stimulant la mobilisation des travailleurs, en favorisant la création de syndicats indépendants et en permettant l'émergence de leaders syndicaux. Toutefois, les défis persistants auxquels sont confrontés les travailleurs algériens soulignent l'importance de poursuivre la lutte en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de l'équité sociale.

Les annexes

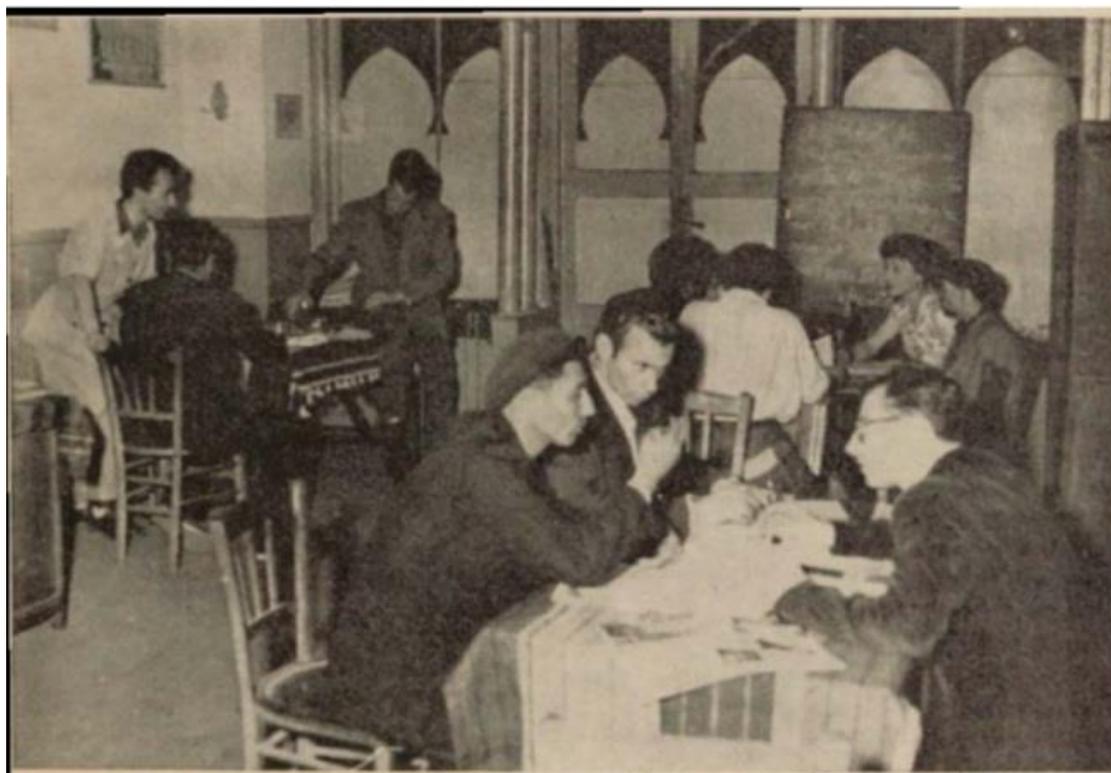


Figure I : Union nationale des caisses d'allocation familiales (France). Information sociale (Paris 1947). 15/07/1952, P17

Source: (Ignan Abdelhafid, 2020-2021 :361)



Figure II : les grandes grèves de 1947-1948

Source: (OUKACHBI, 2021:67).

La loi du 28 septembre 1942 et l'article 25 de la loi du 22 août 1946 n'ont, en effet, pas admis ces enfants au bénéfice de ces allocations.

Toutefois, une circulaire du Ministre du Travail du 28 octobre 1943 avait, comme pour les travailleurs algériens, accordé aux intéressés des allocations familiales sur la base de 150 fr. par mois et par enfant à charge à compter du 1^{er} novembre 1943. Les comptes d'attente ouverts par les Caisses Métropolitaines au profit des travailleurs marocains et tunisiens ayant laissé leurs enfants à charge dans leur pays d'origine ont été liquidés le 30 septembre 1944.

Depuis cette date, aucun texte n'ayant étendu aux familles de ces travailleurs le bénéfice des régimes marocain et tunisien, celles-ci ne perçoivent donc aucune allocation.

D'après les réponses faites par le Ministre du Travail à deux questions écrites qui lui ont été posées en 1948 et 1949 (*J.O.* du 16 juillet 1948 et du 29 juin 1949), un projet de loi aurait été déposé pour combler cette lacune, au moins en ce qui concerne les travailleurs marocains.

Jusqu'à présent, seule la Caisse des Marins du Commerce a été autorisée à verser aux Marocains embarqués sur un navire immatriculé en France et dont les enfants résident au Maroc les allocations familiales qu'alloue la Caisse d'Aide sociale du Maroc aux Chefs de famille marocains travaillant au Maroc.

b) Assurances sociales.

De même que les travailleurs algériens en France et dont la famille réside en Algérie, les travailleurs marocains et tunisiens dont la famille réside au Maroc ou en Tunisie, ne bénéficient des assurances sociales métropolitaines que pour eux-mêmes, par application des dispositions de l'article 5 de l'ordonnance du 19 octobre 1945.

Par contre, leurs ayants droit résidant au Maroc ou en Tunisie ne bénéficient d'aucune prestation. Il en résulte que ceux-ci sont nettement défavorisés par rapports aux ayants droit résidant à l'étranger des travailleurs étrangers travaillant en France et appartenant à des pays avec lesquels une convention a été passée.

Il convient toutefois de remarquer à ce sujet qu'il n'existe pas encore de régime d'assurances sociales au Maroc et en Tunisie et qu'il n'est donc pas possible de faire bénéficier des familles qui y résident et dont le chef travaille en France, de prestations d'assurances sociales n'existant pas encore dans ces deux pays de protectorat.

TABLEAUX DES ALLOCATIONS FAMILIALES PAYÉES EN ALGÉRIE

I. — Par l'ensemble des Caisses algériennes à leurs ressortissants algériens.

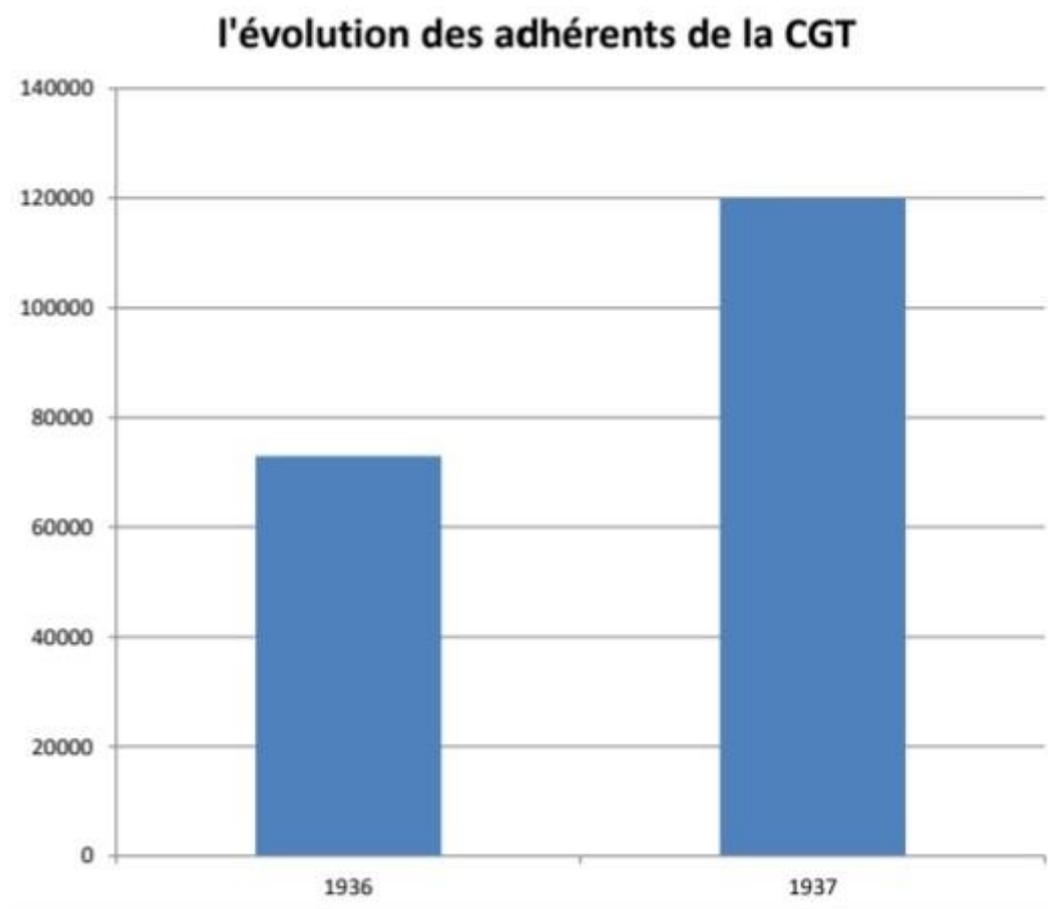
Années	Nombre de familles bénéficiaires	Nombre d'enfants bénéficiaires	Total des prestations payées	Moyenne par enfant
1949	118.320	286.409	4.797.588.783 fr.	16.750
1950	126.970	317.397	5.685.502.487 fr.	17.912
1951	164.743	417.319	8.591.978.628 fr.	20.588

II. — Par les trois Caisses interprofessionnelles algériennes aux familles résidant en Algérie des salariés algériens en Métropole.

Années	Nombre de familles bénéficiaires	Nombre d'enfants bénéficiaires	Total des prestations payées	Moyenne par enfant
1949	41.680	91.134	1.926.107.528 fr.	21.134
1950	41.311	90.449	2.057.078.457 fr.	22.742
1951	49.216	104.063	2.991.214.419 fr.	28.744

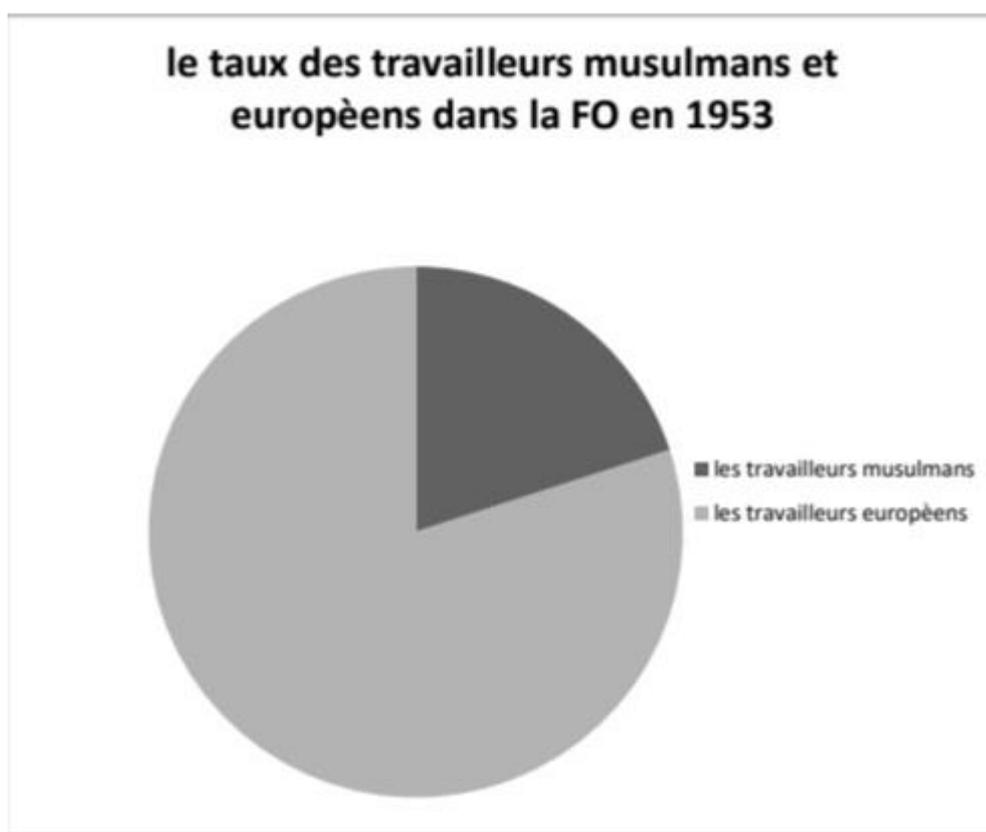
Annexe I : Tableau des caisses d'allocation familiales en Algérie 1949-1951.

Source: (Ignan Abdelhafid, 2021: 362)



Annexe II : Evolution des adhérents de la CGT.

Source: (Oukachbi Celia, 2021: 62)



Annexe III : Le taux des travailleurs musulmans et européens dans la FO en 1953.

Source: (Kelloufi, 2014/2015: 53)



Annexe IV : La route à suivre pour faire obtenir les revendications des travailleurs

Source : (Oukachbi, 2021 : 69)

BOUGIE , le 7 Janvier 1955.

Monsieur *Ourabah Abdelmadjid
Député. Amd Amizour.*

Monsieur

Nous avons déjà attiré votre attention sur l'important problème du chômage dans notre Commune. Cette situation s'aggrave de plus en plus et des milliers d'ouvriers sont voués à la misère la plus complète.

A plusieurs reprises, nous avons été reçus par le Maire de la Ville, les 13, 20, 28 décembre et 4 janvier; par le Sous-Préfet, le 14 décembre, par les Conseillers municipaux. Des promesses nous ont été faites; mais elles sont restées à ce stade.

Nous avons appris que des crédits importants ont été votés par l'Assemblée algérienne pour l'ouverture de chantiers. Plusieurs Villes ont déjà obtenu des crédits qui leur ont permis l'ouverture immédiate de chantiers, des distributions de vivres, etc...

Dans notre Ville, rien de tout cela. Nous avons appris qu'un crédit aurait été attribué à Bougie; mais si cela existe, les fonds restent dans les coffres, alors que nous vivons dans la faim, nous et nos familles.

D'autre part, le Conseil municipal de Bougie n'a pas encore cru devoir voter la participation communale aux crédits de chômage.

Nous demandons que le Département et la Commune affectent d'urgence des crédits importants pour l'ouverture de chantiers et la distribution de secours, en rapport avec le nombre sans cesse croissant de sans-travail.

Nous demandons également la réunion rapide des Commissions de contrôle du chômage, départementale et communale, prévues par la réglementation en vigueur.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre nos demandes en considération et que nous pouvons compter sur votre appui pour les faire aboutir, veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

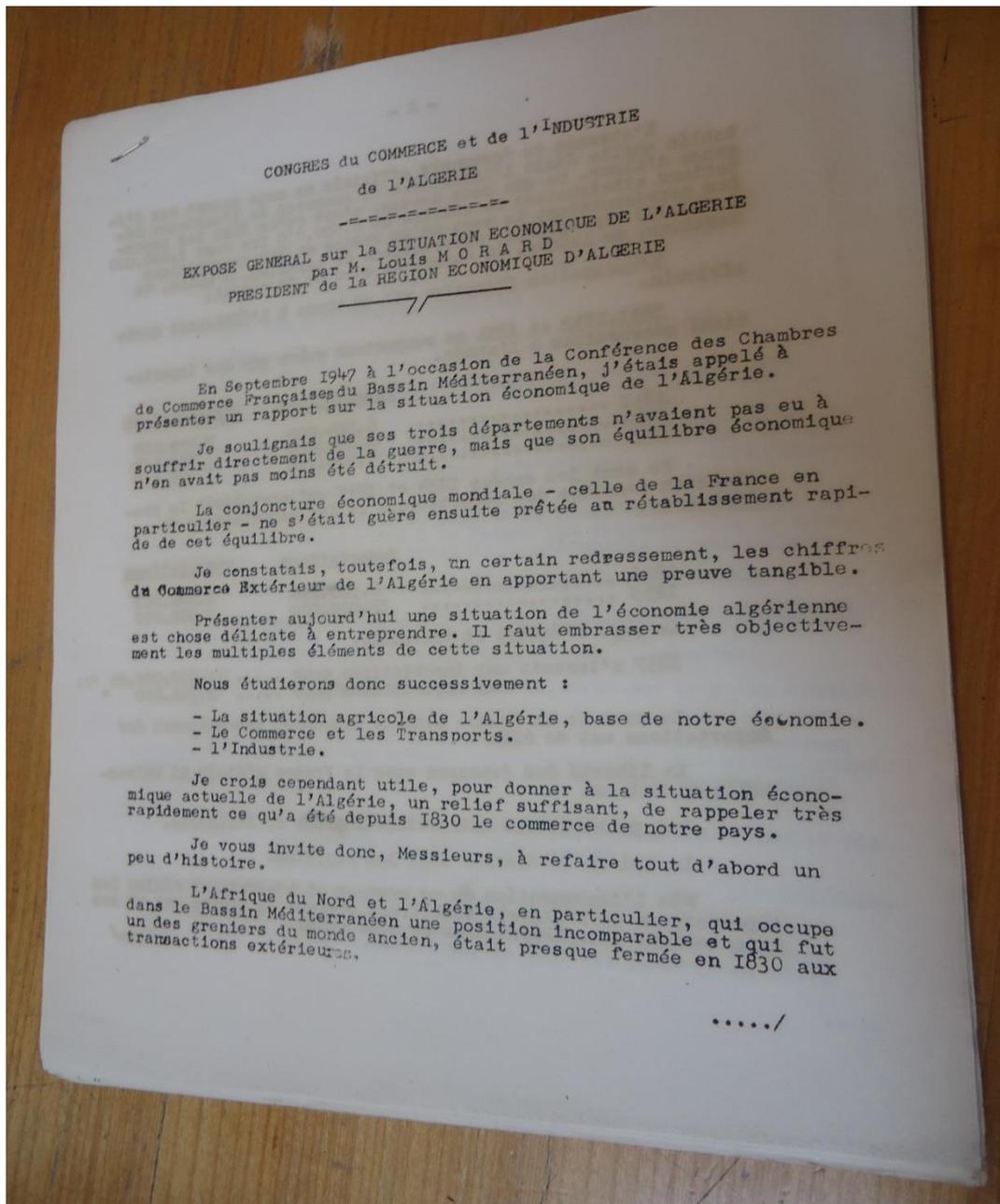
Pour le Comité des Chômeurs,
Le Président,
atm
ATMANI Messaoud

Pour l'Union locale des syndicats C.G.T.
Le secrétaire général,
Revel
REVEL Gaston

Annexe V: Extrait de la situation (chômage) à Bejaia. Abdel Madjid Ourabah

Source : Archive d'Aix en Province, Ministère des affaires étrangères, bureau des affaires générales, Chômage en Algérie 1953/1961. FM.81f..1558

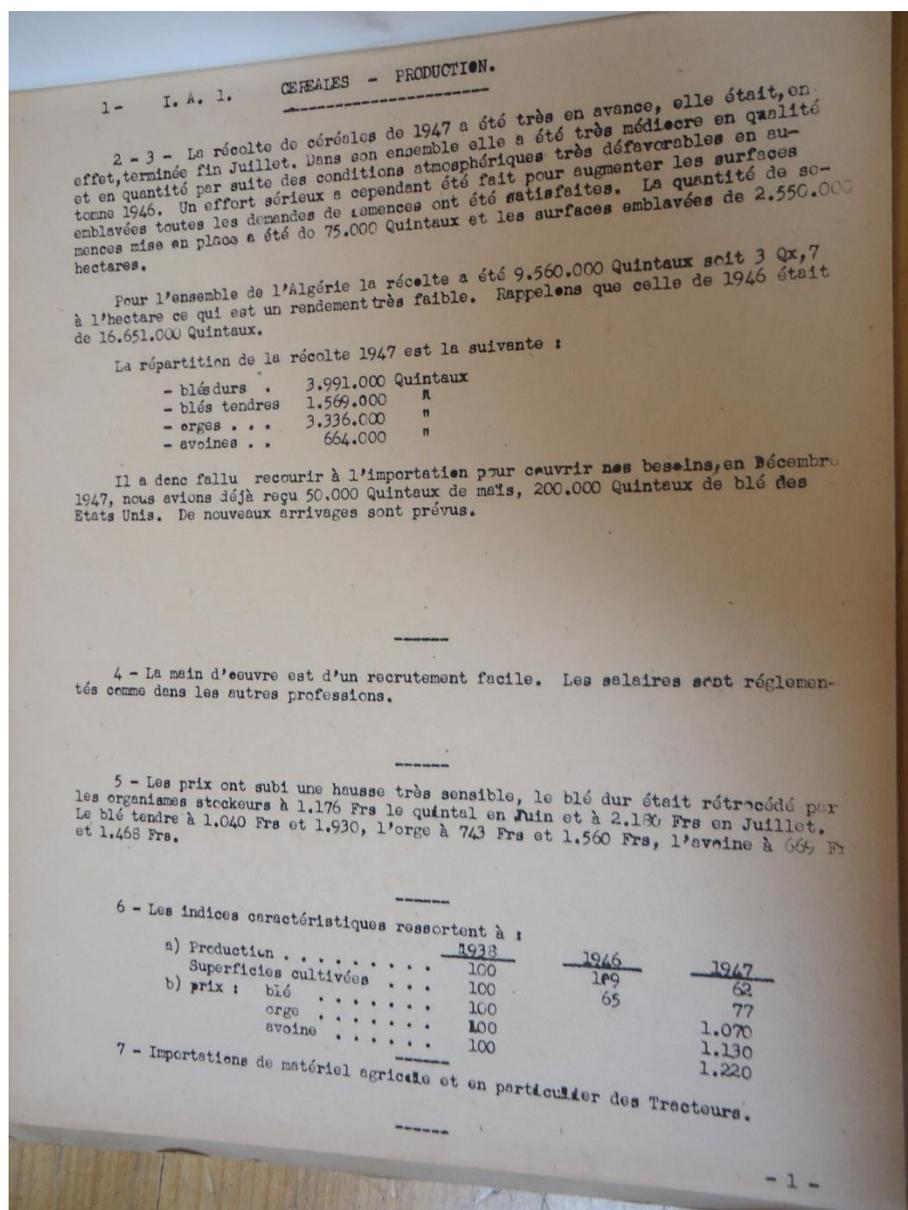
(Reçu de la part de Mr Ait Meddour)



Annexe VI : Congrès du commerce et de l'industrie en Algérie. Exposé général de la situation économique de l'Algérie par Louis Morard. Président de la région économique d'Algérie.

Source : Archive d'Aix en Provence, Ministère des affaires étrangères, bureau des affaires générales, Situation économique de l'Algérie 1947. FM.81f..1062

(Reçu de la part de Mr Ait Meddour)



Annexe VII : La production des céréales en 1947

Source : Archive d'Aix en Provence, Ministère des affaires étrangères, bureau des affaires générales, Situation économique de l'Algérie 1947. FM.81f..1062

(Reçu de la part de Mr Ait Meddour)

La liste bibliographique

A – Les archives :

1-Archive Nationale Française (Archive d’Outre-mer, Aix en Provence), reçus de la part de Mr Ait Meddour :

a-série FM : Ministère des affaires algériennes bureau des affaires générales.

1-sous série 1 FM : Situation économique et sociale en Algérie (53-59).

a-FM.81F.56, L’évolution économique et sociale de l’Algérie de 1945 à 1954.

2- sous série FM.81F, 1558, Chômage en Algérie (1953-1961)

B -Les Sources imprimées :

3. BOUROUIBA, B. (2001). (Les syndicats algériens leur combat de l’éveil à la

Libération 1936-1962. Alger.

C – Les études

1. AGERON, CH.R. (2010). Genèse de l’Algérie algérienne, Alger c’est une étude

2. Ainad Tabet.R. (1977) 8 mai 1945 en Algérie. Place central de Ben Aknoun (Alger)

3. BENALLEGUE-CHAOUIA, N. (2005). Algérie mouvement ouvrier et question nationale 1919-1954. Alger : office des publications universitaires.

4. Charlotte. C. (2016). L’Algérie des Oulémas. Une histoire de L’Algérie contemporaine, 1931-1991, Paris, Editions de la Sorbonne,2016,536, P., ISBN97910-10-351-0533-4.

5. DJABI, N. (2005). Kaidi Lakhdar une histoire du syndicalisme algérien. Alger : CHIHAB.

6. DJABI, N. (2020) Les Syndicats en Algérie. Histoire, état des lieux et Scénarios. Friedrich Ebert Stiftung.

7. DJEGHLOUL, A. (1986). Huit études sur l’Algérie. Alger : entreprise nationale du livre.

8. Gallissot.R. (2000) le Maghreb de Traverse. Editions Bouchene.

9. Jacques. J. (1973). La Révolution Nationale Algérienne et Le Parti Communiste Français. (Tome4),13002 Marseille et Les éditions du centenaire.

10. KADDACHE, M. (2007). Histoire du nationalisme algérien 1939-1951. (Vol.02). Alger : BARZAKH
11. OUATMANI. S. (2020-2021). Cours du module : « l’histoire du mouvement national, 1919-1954 », Licence 3
11. Ruscio. A. le parti communiste algérien, de l’après-Libération à la veille de la guerre d’indépendance, 1946-1954.Cahier d’Histoire.
12. Tengour. O.S. Autres lectures Mai 1945 dans l’Aurès. Université Mentouri de Constantine, Alger.
13. Cheurfi. A (dr.). (2020), Dictionnaire de la révolution Algérienne (1956-1962), Casbah, Alger.

الدراسات باللغة العربية:

1. أيت مدور.م. (2019) الحركة العمالية في الجزائر ابان الحقبة الاستعمارية 1830-1962 بين النضالات الاجتماعية والكفاح التحريري. الجزائر: دار هومه.
2. أيت مدور.م.(2013) الحركة النقابية المغاربية بين 1945-1962. الجزائر. دار هومه.
3. اقنان.ع.(2021). نشأة وتطور الحركة العمالية في الجزائر 1914-1962.
4. السنوسي، ا، تاريخ الجزائر في خمسة قرون. الجزائر. البصائر الجديدة.
5. قدارة.ش.(2006) الحزب الدستوري التونسي وحزب الشعب الجزائري 1934-1954 دراسة مقارنة. قسنطينة، الجزائر.
6. اقنان.ع.(2019) واقع الحركة العمالية في الجزائر خلال الحرب العالمية الثانية 1939-1945، سطيف، الجزائر.
7. زبيري.ح.(2015) ظروف بروز الحركات العمالية في الجزائر 1880-1956.
8. دريدي. و. (2023) الجرائم المرتكبة أثناء احداث 8 ماي 1945.في ضوء قواعد القانون الدولي الجنائي، جامعة باتنة، الجزائر.
9. عمشاني.م.(2019) الحركة النقابية الجزائرية. نشأتها تطورها ونضالاتها، وهران، الجزائر .

Table des matières

Dédicaces

Remerciements

Liste des abréviations

Liste des annexes

Liste des figures

Introduction A

Chapitre I: La situation des Algériens après la deuxième guerre mondiale

1. La situation économique	6
1.1 L'Agriculture	6
1.2 L'industrie	7
1.3 Le commerce	9
1.4 Développement du commerce extérieur de l'Algérie	10
2. La situation sociale	11
2.1 Dégradation du pouvoir d'achat	11
2.2 Evolution de la production Agricole en Algérie	12
2.3 Augmentation du taux de chômage	14
2.4 Propagation des épidémies	14
3. La situation politique	15
3.1.1 L'Union Démocratique pour le Manifeste Algérien (l'UDMA)	16
3.3.2 Le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD)	16
3.3.3 Les Oulémas	17
3.3.4 Le Parti Communiste Algérien	17
Conclusion	18

Chapitre II: La lutte syndicale entre 1945-1947 : reprise de l'activité syndicale

2. Les conséquences	22
2.1 Sur le plan humain	22
2.1.1 Le nombre de victimes Algériens	22
2.2 Le nombre de victimes européennes	22
2.2.1 Sur le plan matériel	23
Conclusion	29

Chapitre III: La vie syndicale en Algérie après la scission de la CGT (1947-1950)

1. La scission au sein de la Confédération Générale du Travail (CGT)	31
--	----

1.1 Syndicat de force ouvrière (FO)	32
1.2 Les syndicats chrétiens	33
1.3 Les syndicats indépendants	34
2. Les travailleurs Algériens dans les rangs de la confédération générale du travail (CGT) ...	34
3. La lutte des travailleurs algériens dans les rangs du Mouvement de Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD).....	36
4. La lutte revendicative et le mouvement de grève en Algérie	37
4.1 Revendications des travailleurs	37
Conclusion.....	41
Chapitre IV: La lutte syndicale 1950-1956 : De l'Algérianisation massive de la CGT vers la création des centrales syndicales nationales	
1. La situation en Algérie vers les années 1950	43
1.1 Le chômage.....	43
1.2 Augmentation des prix et réduction des revenus.....	45
1.3 Dégradation du système de sécurité sociale	47
2. L'évolution du mouvement revendicatif au début des années 1950	48
2.1 La lutte pour les droits sociaux et civils	48
3. Solidarité dans la lutte des employés	51
4. La situation syndicale entre janvier 1950 et juin 1954.....	52
4.1 Baisse du nombre d'adhérents à la CGT malgré son influence	53
4.2 L 'ampleur de la propagation des comités de chômeurs	54
4.3 Les syndicats :FO ,SI,CFTC.....	54
5. Le développement de la représentation syndicale lors du cinquième congrès de la CGT en juin 1954.....	55
6. Le mouvement ouvrier et le déclenchement de la guerre de libération nationale.....	57
6.1 Impact sur le domaine professionnel	57
6.2 Les différentes positions vis-à-vis de la révolution	58
6.2.1 Position du PCF et PCA.....	58
6.2.2 Position de l'Union Générale des Syndicats Algériens	58
Conclusion.....	60
Conclusion.....	61
Les annexes	64
La liste bibliographique.....	74
Résumé	

Résumé

Ce sujet aborde la lutte de la classe ouvrière en Algérie de la fin de La 2^e guerre mondiale jusqu'à la création des centrales nationales indépendantes. Beaucoup d'écrits consacré à Algérie se sont toujours concentré sur l'aspect militaire et politique de la résistance en tenant l'aspect social dans son rang marginal.

La lutte syndicale a pris un tournant décisif après les massacres de 1945. Ces événements ont exacerbé les tensions politiques en Algérie et ont poussé les travailleurs à s'engager davantage dans la lutte pour leurs droits.

En 1954, la Confédération Générale du Travail (CGT) française a créé une branche algérienne, l'Union Générale des Syndicats Algériens (UGSA), qui a joué un rôle central dans la lutte syndicale en Algérie. L'UGSA a défendu les droits des travailleurs algériens et a plaidé pour une amélioration des conditions de travail. En outre, pendant cette période, l'UGSA a organisé plusieurs grèves et manifestations pour revendiquer de meilleures conditions de travail, des salaires équitables et la fin de la discrimination. Ces actions ont été un moyen pour les travailleurs de s'exprimer et de s'unir en faveur de leurs droits. La lutte syndicale en Algérie était étroitement liée au mouvement nationaliste plus large. De nombreux leaders syndicaux étaient également des militants nationalistes, et les revendications syndicales se sont souvent confondues avec les aspirations à l'indépendance politique de l'Algérie.

En résumé, la période de 1945 à 1956 en Algérie a été marquée par une lutte syndicale active et liée au mouvement nationaliste, avec des travailleurs algériens cherchant à améliorer leurs conditions de vie et à faire valoir leurs droits. Cette lutte a évolué en parallèle avec les développements politiques et a contribué à façonner le chemin vers l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Mots clés : Le colonialisme, la lutte syndicale, Les ouvriers, Le prolétariat, L'UGSA, La CGT.